



Native Women's  
Association of Canada



L'Association des  
femmes autochtones  
du Canada

# NOUVELLE NORME ET NOUVEAUX CODES DE PRATIQUE PROVISOIRES

## RAPPORT DU SONDAGE

12 décembre 2023

PRATIQUE PROVISOIRES



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada

# TABLE DES MATIÈRES

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE .....	3
MÉTHODOLOGIE .....	4
PROFIL DES PERSONNES INTERROGÉES .....	5
SOMMAIRE/PRINCIPALES CONSTATATIONS .....	6
SECTION 1 : MÉTHODES DE CONFINEMENT D'UNE AIRE DE TRAVAIL DANS L'EAU .....	9
SECTION 2 : RÉPARATION ET ENTRETIEN DE PONTS .....	15
SECTION 3 : ENTRETIEN DE FOSSÉS DE DRAINAGE MUNICIPAUX ET AGRICOLES .....	37
SECTION 4 : RÉPARATION ET ENTRETIEN DE STRUCTURES SITUÉES DANS L'EAU .....	55
SECTION 5 : RÉPARATION, ENTRETIEN ET CONSTRUCTION DE QUAIS, D'AMARRAGES ET DE HANGARS À BATEAUX .....	70

**Ce sondage avait pour but de recueillir les points de vue de femmes, de filles et de personnes bispirituelles, transgenres et de diverses identités de genre autochtones sur la nouvelle norme et les nouveaux codes de pratique provisoires en matière de protection des poissons et de leur habitat.**

Ce sondage représente la contribution de l'AFAC à la troisième vague de mobilisation du ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO) concernant la nouvelle norme et les nouveaux codes de pratique provisoires.

# MÉTHODES DE RECHERCHE

**Ce rapport se fonde sur un sondage en ligne mené auprès de 267 femmes, filles et personnes bispirituelles, transgenres et de diverses identités de genre autochtones, du 28 septembre au 20 novembre 2023. Le sondage n'était pas ouvert aux participants masculins.**

Le questionnaire a été conçu par l'AFAC, avec l'appui et les conseils d'Environics Research. Environics a programmé le questionnaire sur sa plateforme de sondage, et l'AFAC a distribué un lien ouvert vers le sondage par l'entremise des réseaux sociaux. Un cadeau d'une valeur de 50 \$ a été offert aux 300 premières personnes ayant répondu au sondage. En raison de la nature des médias sociaux et de l'offre d'une compensation financière, plusieurs réponses ont été jugées non valables et ont été retirées de l'ensemble de données définitif avant analyse. L'AFAC a également envoyé un lien ouvert à plusieurs de ses principales parties prenantes.

Cet échantillon est un échantillon de commodité, ce qui signifie qu'il a été tiré d'un groupe de personnes facilement disponibles. Puisqu'il ne s'agit pas d'un échantillon probabiliste (les personnes ayant répondu au sondage n'ont pas été sélectionnées au hasard, et toutes les personnes des communautés souhaitées n'ont pas eu la même chance d'être sélectionnées dans l'échantillon), **l'échantillon ne peut pas être considéré comme représentatif de toutes les femmes, filles et personnes bispirituelles, transgenres et de diverses identités de genre autochtones.** Par conséquent, les données doivent être interprétées dans les limites de la conception du sondage.

**À propos du rapport :** Sauf indication contraire, les résultats de toutes les questions sont fondés sur l'échantillon total des 267 personnes interrogées. À l'occasion, la somme des résultats n'est pas égale à 100 % en raison de l'arrondissement des nombres ou de réponses multiples. Les données inférieures à 2 % ne sont pas présentées.

La page suivante présente le profil régional et démographique des personnes interrogées.

# PROFIL DES PERSONNES INTERROGÉES

## ÂGE



## RÉGION



## RÔLE À JOUER CONCERNANT L'HABITAT DES POISSONS



## IDENTITÉ DE GENRE



## IDENTITÉ AUTOCHTONE



## TYPE DE COMMUNAUTÉ



# SOMMAIRE

# PRINCIPALES CONSTATATIONS

**1 Les personnes interrogées appuient largement toutes les mesures proposées par le MPO.** Une majorité (au moins **89 %** ou plus) de personnes interrogées estiment que toutes les mesures proposées suffiront à protéger les poissons et leur habitat dans le cadre des diverses pratiques définies dans le sondage. Pour l'ensemble des quatre normes, les personnes interrogées sont moins susceptibles d'appuyer les codes de pratique liés à **la réparation et à l'entretien de ponts (90 %)** et plus susceptibles d'appuyer les codes de pratique liés à **la réparation, à l'entretien et à la construction de quais, d'amarrages et de hangars à bateaux (97 % ou plus)**.

**On observe très peu de différences significatives en fonction des sous-groupes démographiques, mais les personnes vivant dans les communautés autochtones se montrent généralement plus favorables aux mesures.**

- 2** Dans certains cas, les personnes vivant dans **une réserve des Premières Nations**, dans une **communauté inuite** ou dans un **établissement métis** sont plus susceptibles de croire que les mesures présentées sont suffisantes pour protéger les poissons et leur habitat.
- Les mesures liées au **confinement d'une aire de travail dans l'eau** sont jugées suffisantes par **96 %** des personnes interrogées vivant **dans une réserve des Premières Nations, dans une communauté inuite ou dans un établissement métis** comparativement à **84 %** de celles vivant en **milieu urbain** et à **81 %** de celles vivant en **milieu rural**.
  - Les mesures liées à la protection de l'habitat aquatique pendant la réparation et l'entretien de ponts sont jugées suffisantes par **96 %** des personnes interrogées vivant **dans une réserve des Premières Nations, dans une communauté inuite ou dans un établissement métis** comparativement à **88 %** de celles vivant tant en **milieu urbain** qu'en **milieu rural**.
  - Les mesures liées à la protection des poissons et de leur habitat contre les **substances nocives** pendant la **réparation et l'entretien de structures situées dans l'eau** sont jugées suffisantes par **98 %** des personnes interrogées vivant **dans une réserve des Premières Nations, dans une communauté inuite ou dans un établissement métis** comparativement à **93 %** de celles vivant en **milieu urbain** et à **90 %** de celles vivant en **milieu rural**.
  - Les mesures liées à la protection des poissons pendant **la réparation, l'entretien et la construction de quais, d'amarrages et de hangars à bateaux** sont jugées suffisantes par **98 %** des personnes interrogées vivant dans une réserve des Premières Nations, dans une communauté inuite ou dans un établissement métis comparativement à **96 %** de celles vivant en **milieu urbain** et à **90 %** de celles vivant en **milieu rural**.

# PRINCIPALES CONSTATATIONS

- 3 Suggestions supplémentaires relatives aux codes de pratique.** Les suggestions de codes de pratique supplémentaires offertes par les personnes interrogées variaient, mais elles tournaient autour de certains thèmes principaux. Les personnes interrogées ont offert des suggestions générales pour réduire la perturbation des poissons et de leur habitat, y compris la réduction du développement et l'augmentation des restrictions quant aux activités associées à l'habitat des poissons. Certaines des suggestions formulées consistaient également à restreindre l'utilisation de substances nocives pendant la construction, la réparation et l'entretien, et à éviter, dans la mesure du possible, d'utiliser de la machinerie. Les personnes interrogées ont également mis l'accent sur l'évaluation, le nettoyage et la surveillance continue avant, pendant et après un projet.



SECTION 1  
**MÉTHODES DE  
CONFINEMENT D'UNE AIRE  
DE TRAVAIL DANS L'EAU**

# MÉTHODES DE CONFINEMENT D'UNE AIRE DE TRAVAIL DANS L'EAU

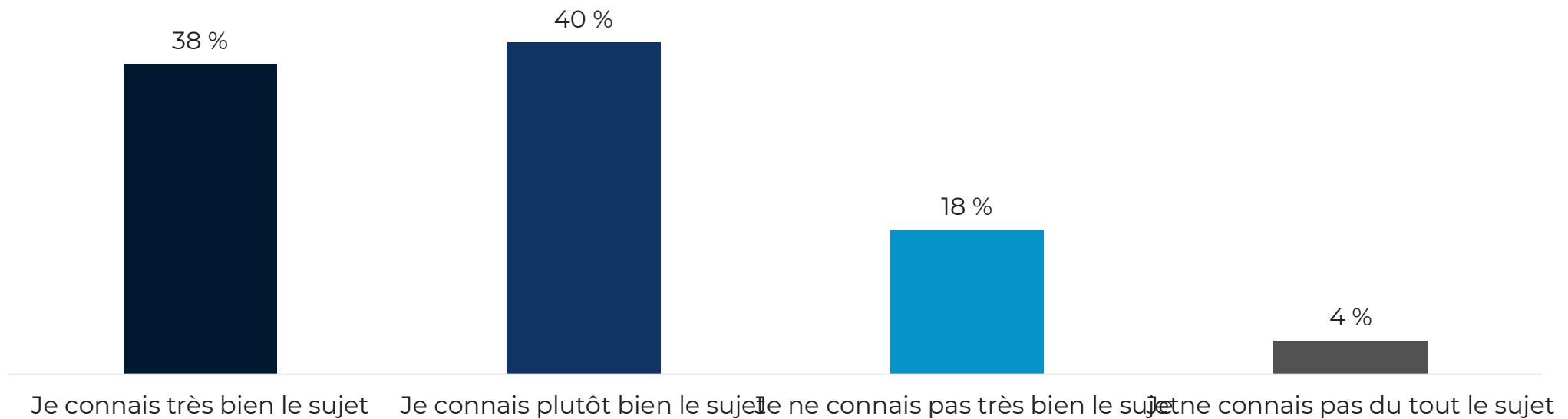
## À propos de ce code de pratique :

- Le confinement d'une aire de travail dans l'eau est une mesure d'atténuation qui est mise en œuvre pendant l'exécution de travaux dans l'eau afin de gérer les eaux chargées de sédiments.
- L'objectif de cette mesure est de réduire l'intensité, l'échelle spatiale et la durée de la sédimentation dans l'habitat des poissons découlant des ouvrages, entreprises et activités.
- La présente norme offre des conseils aux promoteurs sur la façon de concevoir et de mettre en œuvre le confinement d'une aire de travail dans l'eau. Elle est destinée à l'installation, à l'entretien, à la surveillance et au démantèlement des méthodes de confinement dans l'eau utilisées dans :
  - des cours d'eau douce (c.-à-d. rivières et ruisseaux);
  - des plans d'eau douce (c.-à-d. lacs et étangs);
  - le milieu marin.

# Méthodes de confinement d'une aire de travail dans l'eau | **Niveau de connaissance**

Environ quatre personnes interrogées sur dix connaissent plutôt bien (40 %) ou très bien (38 %) les méthodes de confinement d'une aire de travail dans l'eau.

**Q.1** Dans quelle mesure connaissez-vous les méthodes de confinement d'une aire de travail dans l'eau et les termes utilisés dans le code de pratique ci-dessus? (n = 267)



# MÉTHODES DE CONFINEMENT D'UNE AIRE DE TRAVAIL DANS L'EAU

La présente norme sur le confinement d'une aire de travail dans l'eau comprend des conseils relatifs aux cinq (5) méthodes suivantes :

**Batardeaux :** un batardeau est une méthode de confinement d'une aire de travail dans l'eau qui est généralement utilisée **le long des bords d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau et n'entrave pas l'écoulement en aval**. Un batardeau peut être construit avec divers matériaux, y compris des pierres, des palplanches en acier, des sacs de sable, des blocs de béton ou des barrières gonflables en polyéthylène. .

**Rideaux de confinement :** un rideau de confinement est une méthode de confinement d'une aire de travail dans l'eau généralement utilisée **en marge d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau et n'entrave pas l'écoulement en aval**. Cette méthode est aussi utilisée en milieu marin.

**Endiguement et pompage :** L'endiguement et le pompage est une méthode de confinement d'une aire de travail dans l'eau qui est utilisée lorsqu'il **bloquer le cours d'eau d'une rive à l'autre** pour réaliser des travaux à sec. L'écoulement en aval est maintenu avec des pompes.

**Canalisations :** une canalisation (ou une conduite surélevée) **est une méthode de confinement d'une aire de travail dans l'eau qui est utilisée lorsqu'il faut bloquer le cours d'eau d'une rive à l'autre** pour réaliser des travaux à sec. L'écoulement en aval est maintenu avec une conduite et l'eau est acheminée vers l'aval par la gravité.

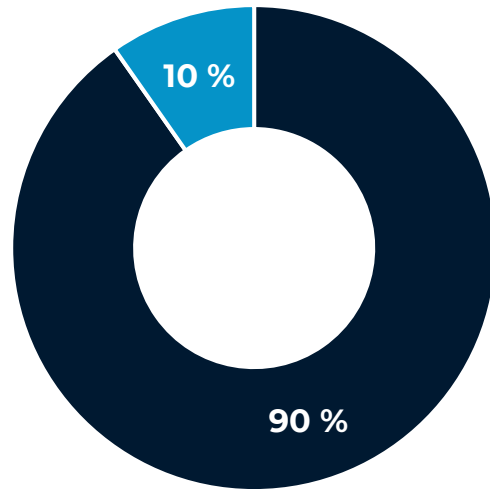
**Canaux de dérivation :** un canal de dérivation est une méthode de confinement d'une aire de travail dans l'eau qui utilise un **chenal temporaire** construit **pour dériver l'eau autour de la zone confinée dans l'eau** et qui n'entrave pas l'écoulement en aval. Cette méthode est habituellement utilisée pour maintenir le passage des poissons.

# Méthodes de confinement d'une aire de travail dans l'eau | Perception des mesures

Neuf personnes interrogées sur dix estiment que les cinq méthodes de confinement d'une aire de travail dans l'eau énumérées sont suffisantes (90 %). Celles qui vivent dans une réserve des Premières Nations, dans une communauté inuite ou dans un établissement métis sont plus susceptibles d'être de cet avis que celles vivant en milieu urbain ou rural.

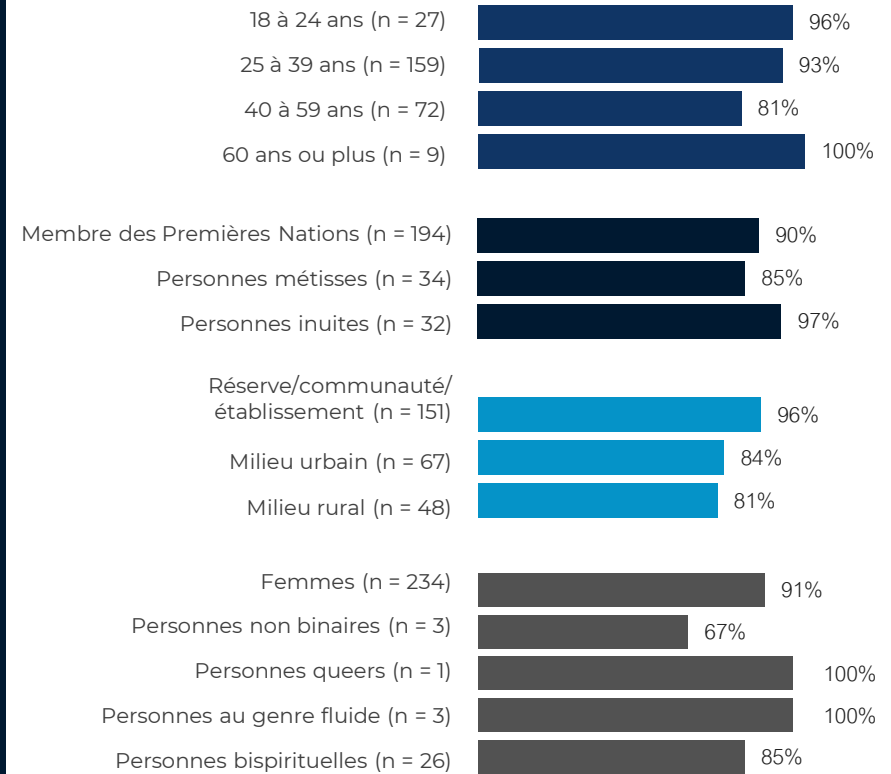
**Q. 2** Pensez-vous que les 5 méthodes de confinement d'une aire de travail dans l'eau énumérées (c.-à-d., batardeaux, rideaux de confinement, endiguement et pompage, canalisations et canaux de dérivation) sont suffisantes pour protéger les poissons et leur habitat contre les eaux chargées de sédiments? (n = 267)

**% qui estiment que les mesures sont suffisantes**



■ Oui ■ Non

IDENTITÉ DE GENRE  
IDENTITÉ AUTOCHTONE  
TYPE DE COMMUNAUTÉ  
ÂGE



# Méthodes de confinement d'une aire de travail dans l'eau |

## Suggestions ouvertes

**Q. 2a** *Veillez énumérer d'autres méthodes de confinement d'une aire de travail dans l'eau que le MPO devrait inclure. Si possible, veuillez indiquer comment les méthodes que vous suggérez aideront à protéger les poissons et leur habitat contre les eaux chargées de sédiments.*

### Méthodes suggérées

- 1. Systèmes de filtration :** plantes filtrantes, mousses absorbant les nappes d'hydrocarbures, lignes d'arbres (cyprés) cultivés pour ancrer le sol et fournir une barrière afin que le limon en suspension dans l'air ne se sédimente pas.
- 2. Échelles à poissons :** des échelles à poissons devraient être construites pour aider les poissons à migrer au-delà des barrières comme les barrages et les déversoirs. Ces structures consistent en une série de bassins étagés ou de plans inclinés qui permettent aux poissons de nager en amont.
- 3. Bandes de protection riveraines :** les bandes de protection riveraines désignent les zones végétalisées constituées d'arbres, d'arbustes et d'herbes situées le long des plans d'eau. Ces bandes de protection agissent comme des filtres naturels, en piégeant les sédiments et autres polluants et en améliorant la qualité de l'eau. La création et le maintien de bandes de protection riveraines permettent de protéger les espèces de poissons des effets nocifs des eaux chargées de sédiments.
- 4. Filtres à sédiments :** les filtres à sédiments sont des dispositifs installés sur les sorties d'évacuation de l'eau pour piéger les sédiments en suspension avant de libérer l'eau. Ces filtres comprennent des matériaux comme le sable, le gravier ou les géotextiles, qui captent les particules de sédiments tout en laissant passer l'eau propre. L'utilisation de filtres à sédiments protège les poissons et leur habitat en empêchant les eaux chargées de sédiments de pénétrer directement dans un cours d'eau.
- 5. Tests et surveillance :** il n'est pas fait mention de tester l'eau dans cette stratégie afin de déterminer si les méthodes sont efficaces, ou si les eaux sont plus chargées de sédiments qu'elles ne l'étaient au départ. Je me demande si des tests sont effectués avant et après les travaux, aux fins de surveillance.
- 6. Surveiller** les espèces envahissantes.
- 7. Utiliser une zone tampon** pour garder l'habitat aussi naturel que possible.
- 8. Restreindre l'agriculture** le long des rives des lacs d'eau douce.
- 9. Restreindre l'accès du public aux aires protégées** à proximité des habitats des poissons.
- 10. Restreindre la pêche pendant les périodes de pointe.** Pendant la saison de frai, les activités devraient être interdites dans certaines zones du lac, de la rivière ou de la mer afin de protéger les poissons et de favoriser la reproduction.
- 11. Mettre un terme à l'exploitation minière** dans les sources d'eau et autour de celles-ci.

SECTION 2  
**RÉPARATION ET ENTRETIEN  
DE PONTS**

# RÉPARATION ET ENTRETIEN DE PONTS

## À propos de ce code de pratique :

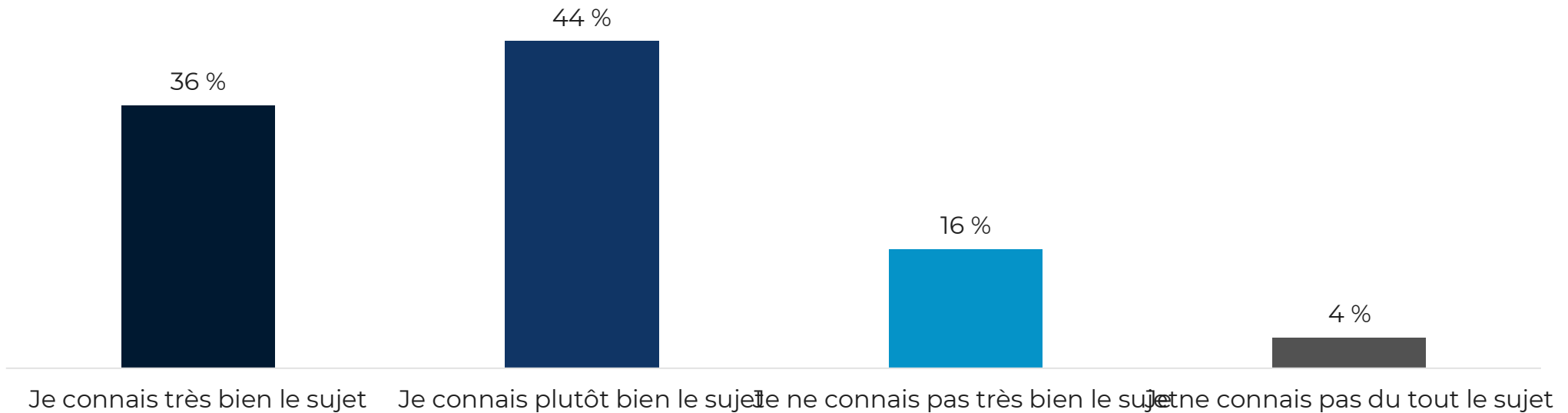
- Ce code de pratique décrit les pratiques exemplaires nationales de Pêches et Océans Canada (MPO) pour la réparation et l'entretien de ponts.
- La réparation et l'entretien de ponts visent généralement à prolonger la durée de vie de la structure et s'assurer qu'elle fonctionne comme prévu, garantissant ainsi la sécurité du public. Ce code de pratique s'applique à la réparation et à l'entretien de ponts incluant :
  - la réparation de la structure et l'entretien de tous les éléments structurels du pont (**sous-structure, superstructure et tablier**)
  - le nettoyage, le balayage et le lavage de toutes les composantes du pont y compris l'enlèvement et l'application de revêtements protecteurs
  - l'enlèvement des débris pour protéger les **pires** et les **culées**



# Réparation et entretien de ponts | Niveau de connaissance

Un peu plus du tiers des personnes interrogées connaissent très bien la réparation et l'entretien des ponts (36 %), tandis que près de la moitié disent plutôt bien connaître le sujet (44 %).

**Q. 3** Dans quelle mesure connaissez-vous la réparation et l'entretien des ponts et les termes utilisés dans le code de pratique ci-dessus? (n = 267)



# LISTE DES MESURES

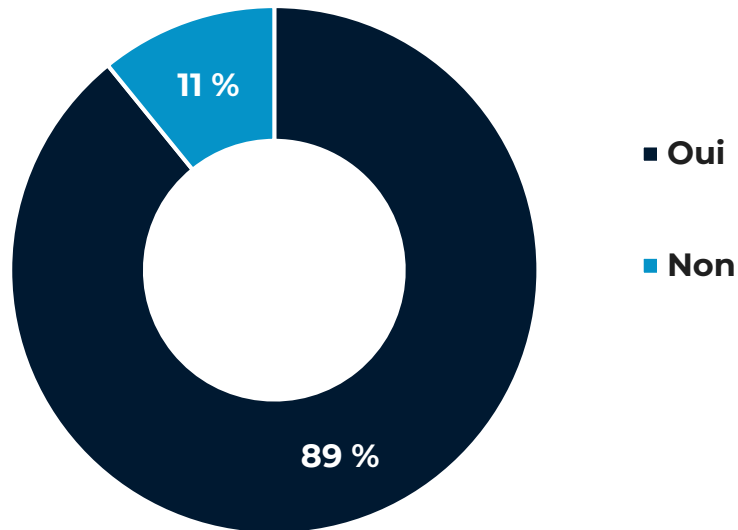
- **S'il y a présence d'eau**, réaliser le projet en respectant les périodes particulières
- **Limitier la durée des ouvrages**, entreprises et activités dans l'eau.
- **Installer un grillage (crépine) à l'entrée des prises d'eau** durant toutes les phases du projet..

# Réparation et entretien de ponts | Perception des mesures

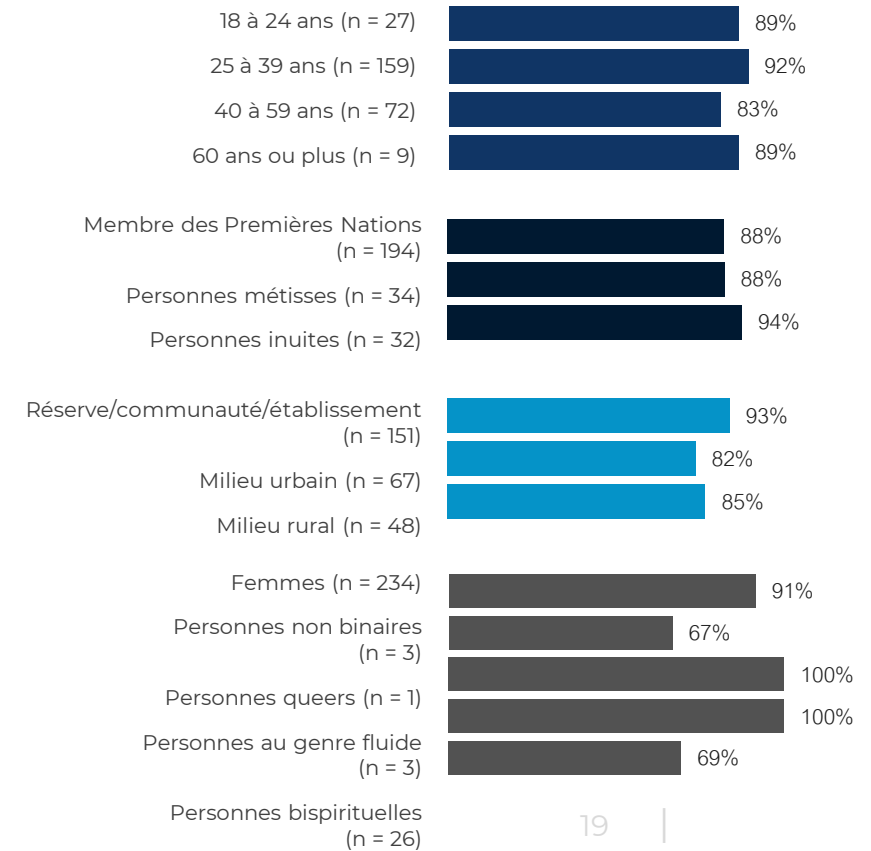
Neuf personnes interrogées sur dix estiment que les mesures énumérées sont suffisantes pour protéger les poissons pendant les travaux de réparation et d'entretien des ponts (89 %).

**Q. 4** Pensez-vous que les mesures énumérées ci-dessus sont suffisantes pour protéger les poissons pendant les travaux de réparation et d'entretien des ponts? (n = 267)

**% qui estiment que les mesures sont suffisantes**



IDENTITÉ DE GENRE  
 TYPE DE COMMUNAUTÉ  
 IDENTITÉ AUTOCHTONE  
 ÂGE



# Réparation et entretien de ponts | Suggestions ouvertes

**Q. 4a** *Veillez énumérer d'autres mesures qui peuvent aider à protéger les poissons pendant les travaux de réparation et d'entretien de ponts. Si possible, veuillez indiquer comment les mesures que vous suggérez permettront d'améliorer les résultats en matière de conservation des poissons.*

## Mesures suggérées

- 1. Barrières** pour empêcher le ruissellement des matériaux de construction ou la chute de débris en provenance des ponts.
- 2. Créer un passage faunique temporaire** : autour du chantier de construction, nous pouvons mettre en place un corridor faunique temporaire pour nous assurer que les poissons puissent continuer à migrer ou à nager. Ces passages pourraient s'apparenter à des ruisseaux ou des cours d'eau temporaires qui permettraient de minimiser les effets nocifs des travaux de construction sur les poissons.
- 3. Établir une zone d'exclusion de construction** : désigner une zone tampon autour de la zone de construction où les activités de pêche et autres perturbations ne sont pas autorisées afin de ne pas perturber les populations de poissons. Éviter de prévoir des travaux pendant les périodes sensibles pour les poissons : éviter de réaliser des travaux de construction pendant les étapes critiques de la vie des poissons, comme les périodes de frai ou de migration, afin de minimiser la perturbation des populations de poissons.
- 4. Contrôle des sédiments** : mettre en œuvre des mesures de contrôle de l'érosion et des sédiments pour empêcher le limon et les débris de se retrouver dans l'eau, car cela peut nuire à la vie aquatique.
- 5. Barrières à poissons temporaires** : installer des barrières sans danger pour les poissons, comme des écrans, des filets ou des échelles à poissons, pour empêcher les poissons de pénétrer dans la zone de travaux.
- 6. Mettre en œuvre de mesures de contrôle des sédiments** : le ruissellement des sédiments peut avoir un effet néfaste sur les poissons et leur habitat. L'utilisation de filtres à limon, de barrières sédimentaires et de techniques de contrôle de l'érosion peut contribuer à empêcher les sédiments de se retrouver dans l'eau et de nuire aux poissons.
- 7. Calendrier d'entretien et de réparation** : les travaux de construction et d'entretien ne devraient pas être planifiés, par exemple, lors des périodes de frai.
- 8. Réduire l'utilisation de produits chimiques ou de substances nocives** : l'utilisation de produits chimiques est nocive pour les poissons; par conséquent, les agents protecteurs utilisés doivent être respectueux de l'environnement et durables, comme la graisse de phoque pour protéger le bois des éléments et les structures de pont fabriquées à partir de matériaux durables comme le cyprès, afin qu'il soit moins souvent nécessaire d'effectuer des réparations et que les mesures déployées soient moins intrusives.
- 9. Utiliser des produits respectueux de l'environnement**, y compris de matériaux recyclés. Nettoyer la zone une fois le projet terminé et l'entretenir pendant le projet. J'ai le sentiment que malheureusement, les projets ont pris le pas sur la protection de l'environnement. Récemment, des travaux réalisés sur un pont près de chez moi ont duré plus de 2 ans. Pendant des années, des débris comme du métal et des ordures ont traîné partout. Le site a été nettoyé à la fin, mais la présence de métaux et autres débris pendant des années a fait en sorte qu'il est maintenant très dangereux d'y pêcher.

# Réparation et entretien de ponts | **Suggestions ouvertes**

**Q. 4a** *Veillez énumérer d'autres mesures qui peuvent aider à protéger les poissons pendant les travaux de réparation et d'entretien de ponts. Si possible, veuillez indiquer comment les mesures que vous suggérez permettront d'améliorer les résultats en matière de conservation des poissons.*

## **Mesures suggérées**

- 10. Filtrer les produits chimiques nocifs**, interdire l'utilisation de certains d'entre eux.
- 11. Réaliser un suivi continu** après la mise en œuvre du projet.
- 12. Imposer l'élimination appropriée des ordures** et l'utilisation de toilettes appropriées pour les travailleurs de la construction. Bien que cela semble évident, j'ai connu de nombreuses personnes œuvrant dans le domaine de la construction qui m'ont dit que les ordures étaient souvent enterrées dans les cours d'eau ou laissées le long des routes par les travailleurs. Cette mesure permettrait de réduire la pénétration des déchets humains et des ordures (verre, métaux et plastique) dans les cours d'eau.
- 13. La sensibilisation et la sécurité des travailleurs** sont une priorité; il est important qu'ils n'abandonnent pas de déchets (cigarettes ou cigarettes) pendant qu'ils travaillent.
- 14. Restauration après la construction :** une fois les travaux terminés, remettre le site dans son état initial ou le plus près possible de celui-ci, ce qui veut dire, entre autres, de revégétaliser les berges et de stabiliser le rivage.
- 15. Tenir compte des changements de saison** et des événements saisonniers lors du choix du moment pour

entreprendre les travaux.

- 16. Nécessité de consulter davantage** les communautés touchées, y compris au sujet des milieux aquatiques et terrestres.

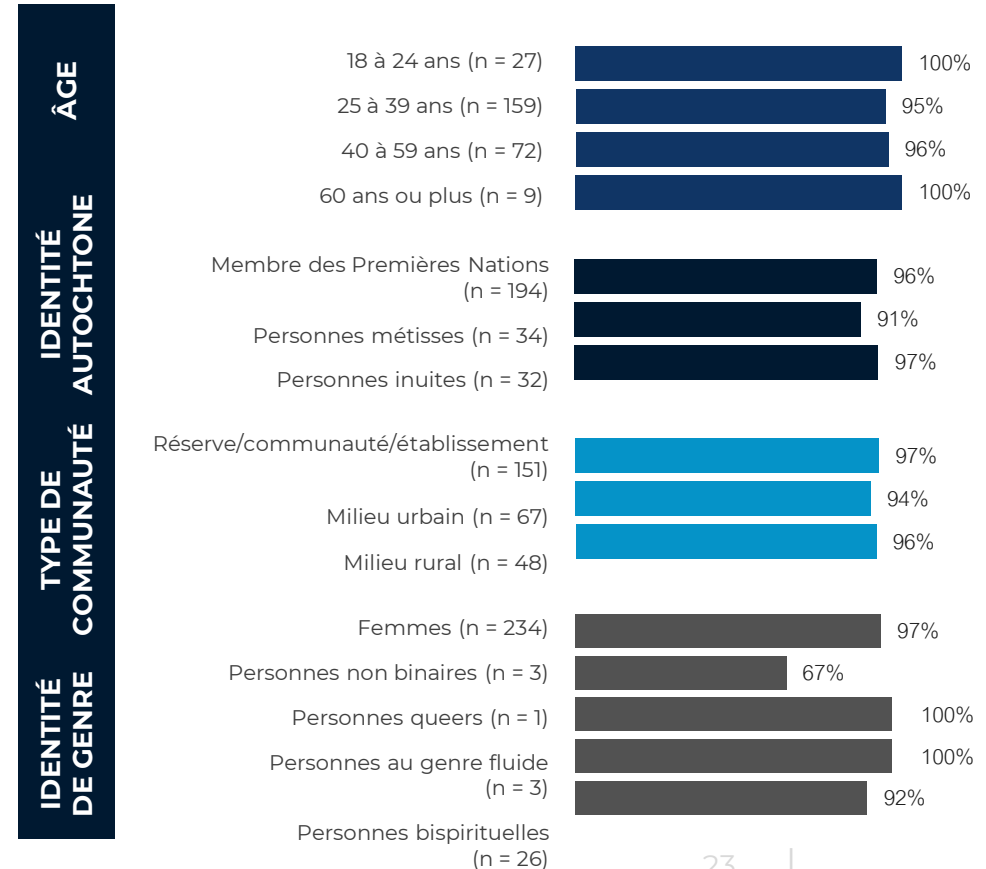
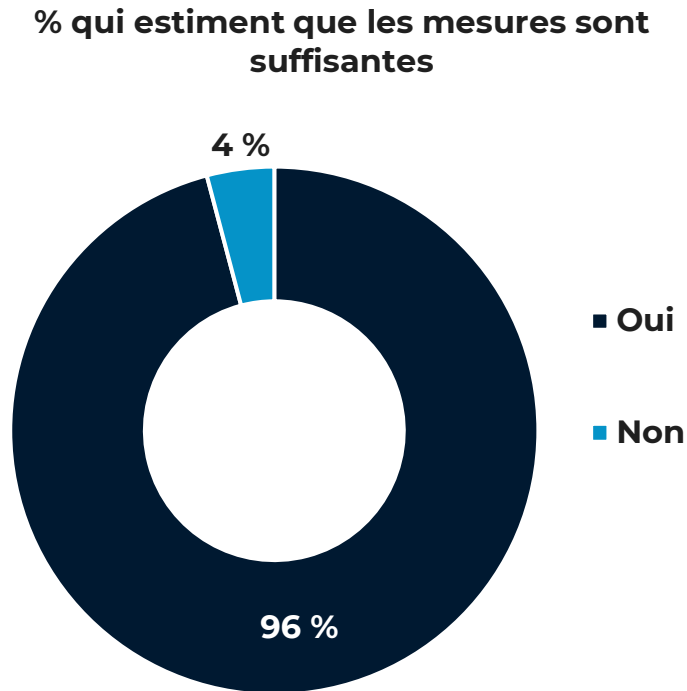
# LISTE DES MESURES

- **Maintenir le passage du poisson** durant toutes les phases du projet.
- S'assurer que les **enrochements** placés à la **base des culées**, des piles et des **murs en aile** n'entravent pas le passage du poisson ou ne restreignent pas la largeur du chenal.

# Réparation et entretien de ponts | Perception des mesures

Presque toutes les personnes interrogées estiment que les mesures énumérées sont suffisantes pour protéger le passage des poissons pendant les travaux de réparation et d'entretien de ponts (96 %).

**Q. 5** Pensez-vous que les mesures énumérées ci-dessus sont suffisantes pour protéger le passage des poissons pendant les travaux de réparation et d'entretien de ponts? (n = 267)



# Réparation et entretien de ponts | **Suggestions ouvertes**

**Q. 5a** *Veillez énumérer d'autres mesures qui peuvent aider à protéger le passage des poissons pendant les travaux de réparation et d'entretien de ponts. Si possible, veuillez indiquer comment les mesures que vous suggérez permettront d'améliorer les résultats en matière de conservation des poissons.*

## **Mesures suggérées**

- 1. Canaux de contournement temporaires sans danger pour les poissons:** la construction de canaux de contournement temporaires autour du chantier de construction peut fournir aux poissons une autre voie de déplacement au-delà de la zone touchée par les travaux. Ces canaux devraient être dotés de caractéristiques qui imitent les conditions naturelles des cours d'eau et fournissent une profondeur d'eau, une vitesse d'écoulement et un substrat appropriés pour faciliter le passage des poissons.
- 2. Homogénéité du pH de l'eau:** veiller à ce que les enrochements utilisés comportent la même composition minérale que ceux présents sur le site pour maintenir l'homogénéité du pH de l'eau, etc.
- 3. Technologies de télédétection:** des technologies avancées comme des caméras sous-marines, des sonars et des systèmes de suivi acoustique peuvent être utilisées pour surveiller les mouvements et le comportement des poissons en temps réel. Ces technologies n'isolent pas physiquement les poissons et fournissent des renseignements précieux sur la gestion des populations de poissons.
- 4. Des panneaux ou des slogans d'avertissement** peuvent être installés autour de la passe à poissons pour rappeler aux travailleurs de la construction de prêter attention à la protection de la passe à poissons. Pendant la période de construction, le nombre de patrouilleurs peut être augmenté afin d'assurer la sécurité de la passe à poissons. Pendant la période de construction, les ordures et les mauvaises herbes autour de la passe à poissons peuvent être nettoyées régulièrement pour veiller à ne pas obstruer la passe à poissons.
- 5. Nettoyage continu de la zone touchée.** Veiller à ne pas laisser traîner sur le site des débris de métal et autres déchets pendant des années.



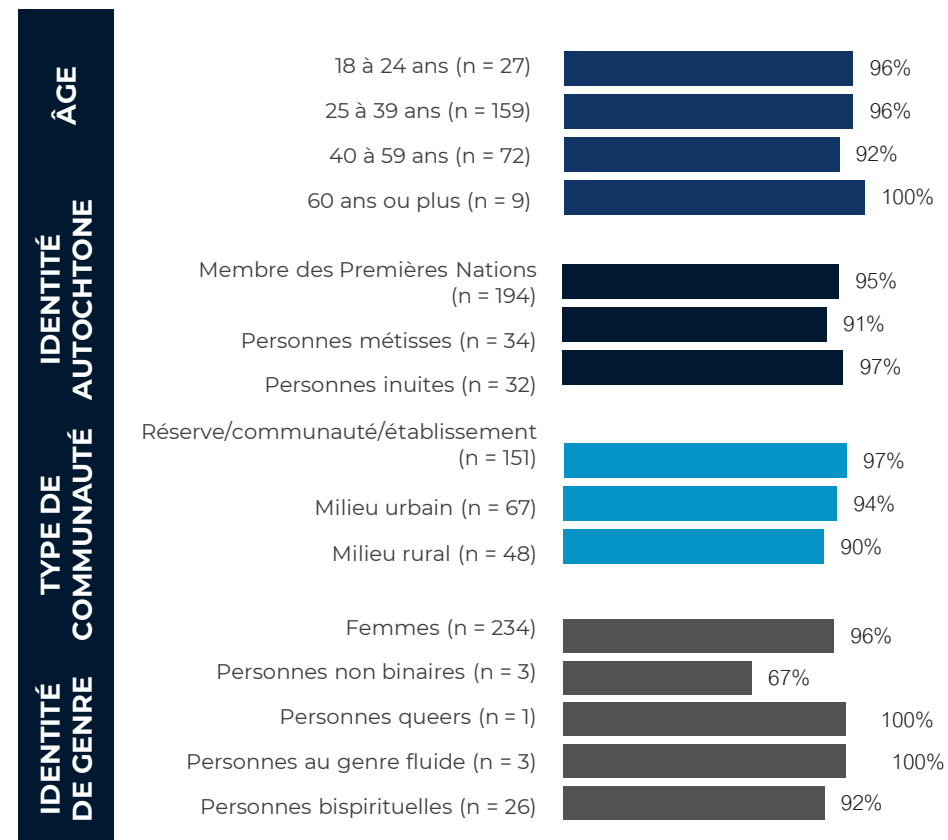
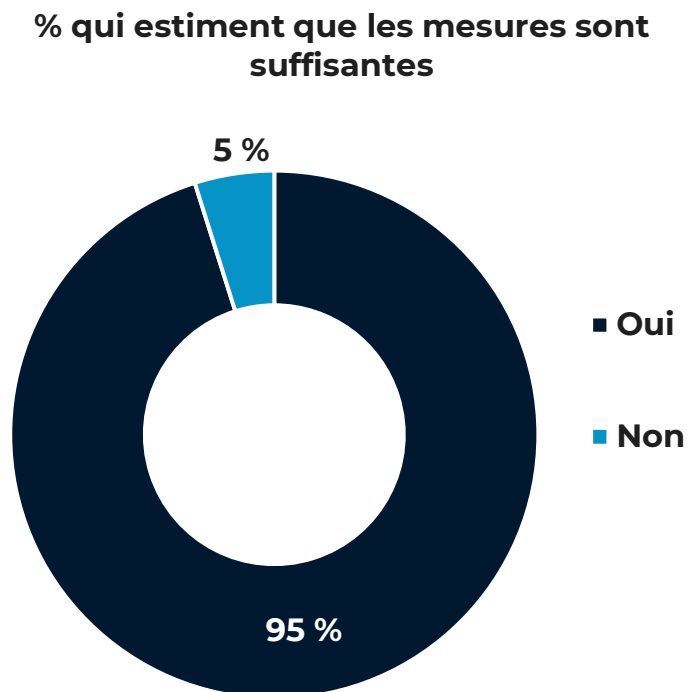
# LISTE DES MESURES

- **Limiter l'enlèvement de la végétation, l'élagage et l'essouchage** à la surface requise pour accéder au site du projet.
  - Utiliser les **sentiers**, les **routes**, les **zones défrichées** ou les **points d'accès** existants.
  - Utiliser des **méthodes** pour **prévenir la compaction du sol** (p. ex. matelas de branches ou tapis).
- **Rétablir les berges** et les **pentés** de la zone riveraine affectée.
- **Végétaliser** les **zones perturbées** avec des **espèces indigènes** adaptées au site du projet.

# Réparation et entretien de ponts | Perception des mesures

Presque toutes les personnes interrogées estiment que les mesures énumérées sont suffisantes pour protéger les zones riveraines pendant les travaux de réparation et d'entretien de ponts (95 %).

**Q. 6** Pensez-vous que les mesures énumérées ci-dessus sont suffisantes pour protéger les zones riveraines pendant les travaux de réparation et d'entretien de ponts? (n = 267)



# Réparation et entretien de ponts | **Suggestions ouvertes**

**Q6a** *Veillez énumérer d'autres mesures qui peuvent aider à protéger les zones riveraines pendant les travaux de réparation et d'entretien de ponts. Si possible, veuillez indiquer comment les mesures que vous suggérez permettront d'améliorer les résultats en matière de conservation des poissons.*

## **Mesures suggérées**

- 1. Barrières de construction** pour empêcher les matériaux de construction de se retrouver dans les cours d'eau ou les forêts
- 2. Les clôtures anti-érosion et autres mesures de contrôle de l'érosion** peuvent empêcher le ruissellement des sédiments dans les plans d'eau avoisinants. Cette mesure permet de réduire la turbidité de l'eau, ce qui est essentiel pour la reproduction des poissons et la recherche de nourriture par les poissons.
- 3. L'intégration de structures de passage pour poissons** comme des échelles à poissons ou des canaux de contournement peut permettre aux poissons de contourner le chantier de construction. Ces structures facilitent la migration des poissons, en leur permettant d'accéder à des habitats essentiels à la fraie et la croissance et en soutenant ainsi les efforts de conservation des poissons.
- 4. Réévaluer** la situation afin d'inclure des systèmes plus récents ou de meilleurs systèmes pouvant être offerts dans l'avenir.
- 5. Minimiser le bruit et les vibrations** des équipements de construction, car ces perturbations peuvent être stressantes et nocives pour les poissons. Mettre en place des barrières antibruit ou planifier les activités bruyantes pendant les périodes où les poissons sont moins actifs.
- 6. La mise en œuvre de mesures de contrôle de l'érosion**, comme l'utilisation de paillis, de murs de soutènement ou de couvertures anti-érosion, peut contribuer à prévenir l'érosion et la sédimentation du sol dans les plans d'eau avoisinants. Ces mesures peuvent aider à maintenir la qualité de l'eau et à prévenir la perturbation des habitats des poissons.
- 7. La surveillance des populations de poissons avant et après les travaux de construction** peut contribuer à évaluer les conséquences des travaux de réparation et d'entretien de ponts. Si nécessaire, la mise en œuvre d'opérations de sauvetage des poissons avant la construction permettrait de déplacer les poissons des zones visées par les travaux vers des habitats plus sûrs. Cette approche proactive assure la protection des espèces de poissons pendant le processus de construction et favorise leur conservation à long terme.
- 8. Utiliser des produits respectueux de l'environnement.**
- 9. Veiller à ce que la préservation des espèces de poissons soit toujours une priorité absolue.** Il y a tellement de variables, et on ne peut appliquer une norme donnée à tous les projets de réparation et d'entretien, car tous les ponts sont différents, tout comme les zones où ils sont construits.
- 10. Des études individualisées** doivent être réalisées lorsqu'il est question d'effectuer des réparations.
- 11.** J'ai vu de mes propres yeux comment la flore et la faune ont été déplacées et altérées lors du remplacement du pont situé dans une communauté avoisinante.

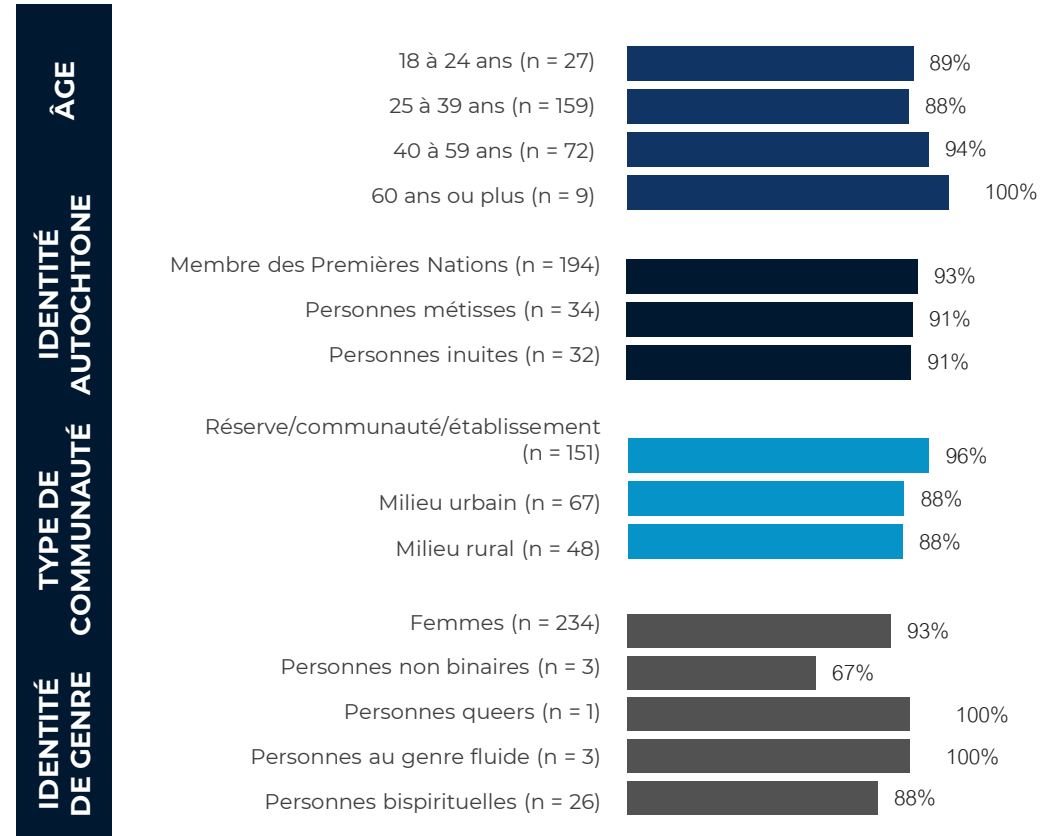
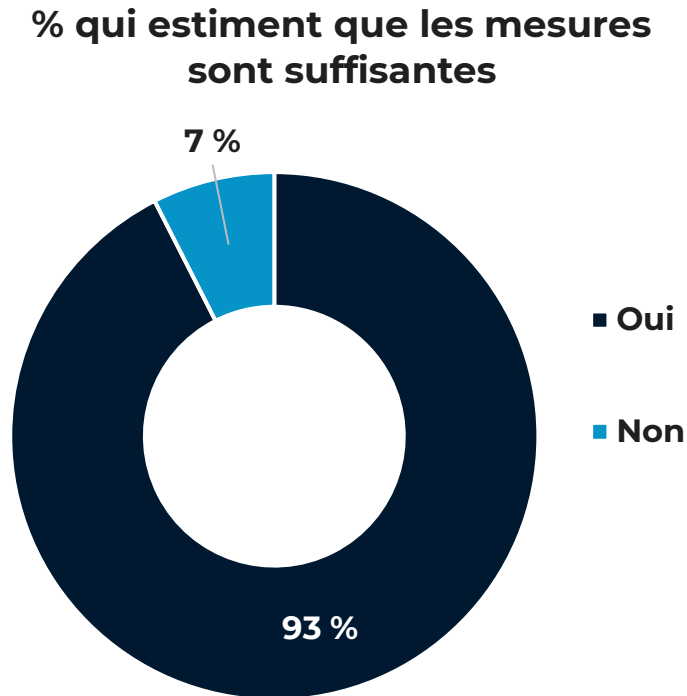
# LISTE DES MESURES

- **Limiter la circulation des véhicules** et de la **machinerie** à la zone nécessaire à la réalisation du projet.
- **Veiller** à ce que les **équipements** et la **machinerie** soient propres et exempts d'espèces aquatiques envahissantes une fois sur le site du projet.
- **Manœuvrer la machinerie** à partir de la **terre ferme**, à partir de **barges** ou **sur la glace** pendant toutes les phases du projet.

# Réparation et entretien de ponts | Perception des mesures

La majorité des personnes interrogées estiment que les mesures énumérées sont suffisantes pour protéger l'habitat aquatique pendant les travaux de réparation et d'entretien de ponts (93 %). Celles qui vivent dans une réserve des Premières Nations, dans une communauté inuite ou dans un établissement métis sont plus susceptibles d'être de cet avis que celles vivant en milieu urbain ou rural.

**Q. 7** Pensez-vous que les mesures énumérées ci-dessus sont suffisantes pour protéger l'habitat aquatique pendant les travaux de réparation et d'entretien de ponts? (n = 267)



# Réparation et entretien de ponts | **Suggestions ouvertes**

**Q7a** *Veillez énumérer d'autres mesures qui peuvent aider à protéger l'habitat aquatique pendant les travaux de réparation et d'entretien des ponts. Si possible, veuillez indiquer comment les mesures que vous suggérez permettront d'améliorer les résultats en matière de conservation des poissons.*

## **Mesures suggérées**

- 1. Utiliser des barrières sédimentaires, des couvertures anti-érosion** ou des fascines de paille pour empêcher le ruissellement des sédiments et l'érosion dans les plans d'eau.
- 2. Établir une zone d'exclusion de construction** : désigner une zone tampon autour du chantier de construction où aucune perturbation ou entrée d'équipement n'est autorisée afin de protéger les habitats aquatiques sensibles.
- 3. Minimiser les travaux dans l'eau** : dans la mesure du possible, utiliser des techniques de construction qui minimisent la nécessité d'effectuer des travaux dans l'eau, comme l'utilisation de structures préfabriquées autour des zones tampons des plans et cours d'eau.
- 4. La passe à poissons doit être temporairement fermée** pendant la période de construction; il faut veiller à informer à l'avance les services et les personnes concernés qui utilisent la passe à poissons afin de leur laisser le temps de s'ajuster et de choisir d'autres passes à poissons.
5. Je ne sais pas comment améliorer les résultats, mais, dans ma communauté, le dragage a eu de graves conséquences sur les niveaux d'eau dans les régions de la Baie Georgienne et aux alentours. Mes grands-parents nous parlent de l'époque où l'eau se rendait presque jusqu'à la route dans certaines régions; maintenant, le niveau de l'eau se situe à 70 mètres ou plus de l'endroit où les berges se situaient. Nous ne consomons plus le poisson-chat provenant de nombreux cours d'eau de l'Ontario parce que le poisson a une apparence et un goût différents. Nous croyons que le lit du lac n'est pas aussi propre ni aussi nourrissant qu'il l'était il y a 15 ou 20 ans.
- 6. Utiliser de la main-d'œuvre pour réaliser les travaux** : les travaux devraient être réalisés par de la main-d'œuvre plutôt que par des machines lorsque cela est possible. Aussi naturellement que possible, car la machinerie lourde peut endommager des espèces de plantes menacées, etc.
- 7. Limiter l'utilisation d'équipement lourd et de machines fonctionnant au diesel** dans les zones proches des milieux aquatiques dans lesquels vivent des espèces aquatiques; il y aura toujours un risque de déversement, etc. Les bruits forts peuvent également être nocifs.
- 8. Veiller à ne pas utiliser de machines dans l'eau**, et ce, peu importe la mesure dans laquelle les machines sont considérées comme propres.
- 9. Ne pas laisser les machines tourner au ralenti toute la journée.**
- 10. Veiller à ce que toutes les machines utilisent des carburants écologiques et respectueux de l'environnement.**
- 11. Veiller à ce qu'il n'y ait pas de fuite ou de contamination** dans l'eau ou les milieux humides environnants
- 12. Créer une estacade autour des machines** afin de confiner toute fuite ou tout déversement éventuels à une petite zone.
- 13. Évaluation des conséquences environnementales** : avant d'entreprendre des travaux de réparation ou d'entretien de ponts, effectuer une évaluation exhaustive des conséquences environnementales afin de comprendre les dangers potentiels pour les poissons et leur habitat. Cette évaluation devrait guider vos efforts d'atténuation.

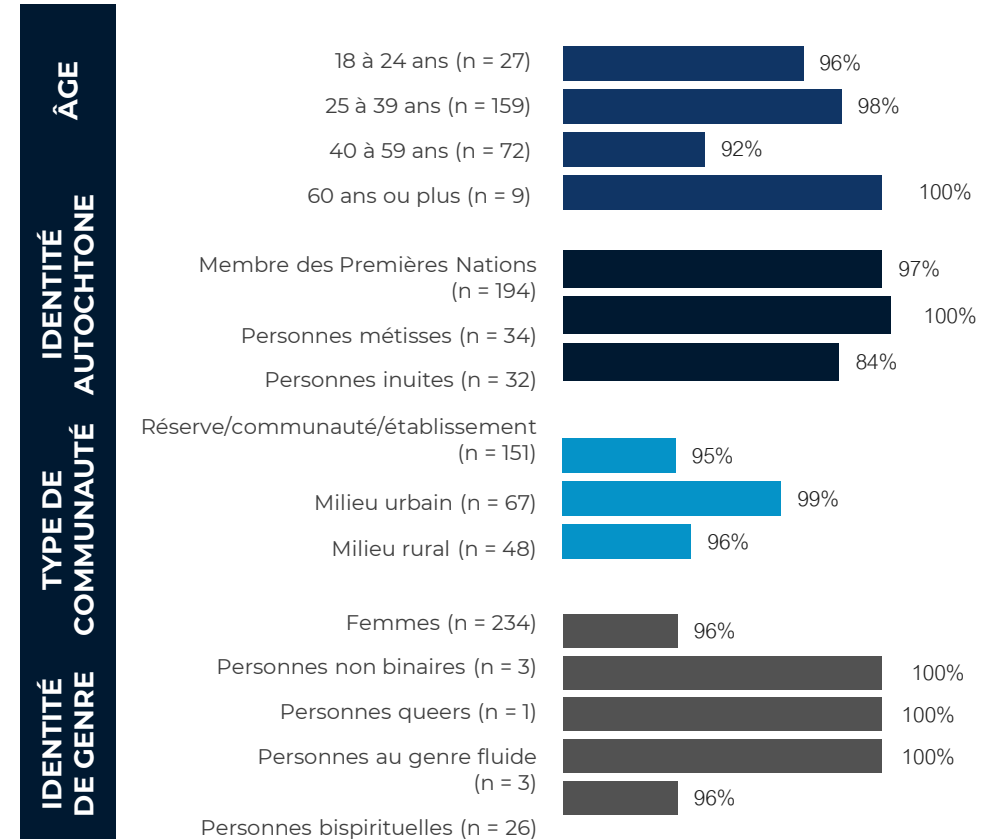
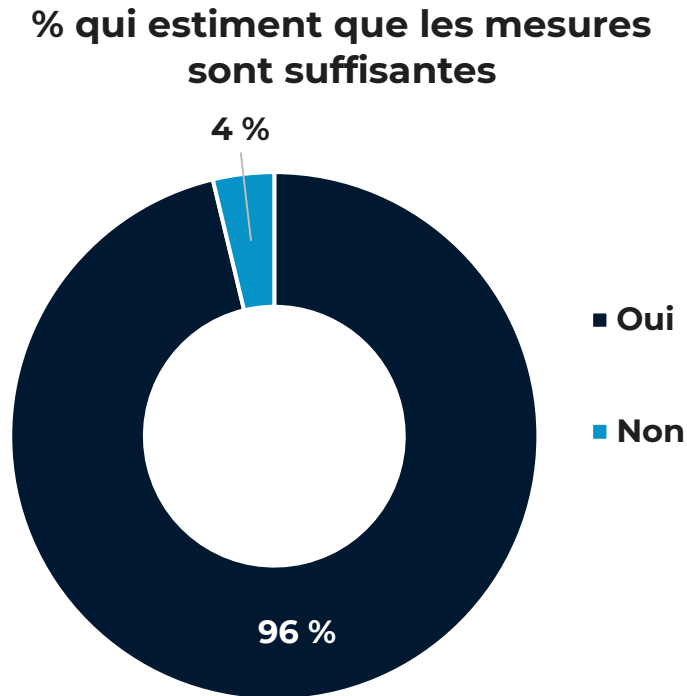
# LISTE DES MESURES

- **Gérer les eaux chargées de sédiments** qui s'écoulent sur le site ou le traversent pendant toutes les phases du projet.
- Mettre en place des mesures de contrôle de **l'érosion** et des **sédiments** avant le début du projet.
- Réparer les mesures de contrôle de **l'érosion** et des **sédiments** pendant toutes les phases du projet.
- Maintenir les mesures de contrôle de **l'érosion** et des **sédiments** jusqu'à ce que les sols perturbés soient stabilisés et que les sédiments se soient déposés.

# Réparation et entretien de ponts | Perception des mesures

Presque toutes les personnes interrogées estiment que les mesures énumérées sont suffisantes pour protéger les poissons et leur habitat contre les sédiments pendant les travaux de réparation et d'entretien de ponts (96 %). Les personnes interrogées issues des Premières Nations et des établissements métis sont plus susceptibles d'être de cet avis que les personnes interrogées issues des communautés inuites.

**Q. 8** Pensez-vous que les mesures énumérées ci-dessus sont suffisantes pour protéger les poissons et leur habitat contre les sédiments pendant les travaux de réparation et d'entretien de ponts? (n = 267)





# Réparation et entretien de ponts | **Suggestions ouvertes**

---

**Q. 8a** *Veillez énumérer d'autres mesures qui peuvent aider à protéger les poissons et leur habitat contre les sédiments pendant les travaux de réparation et d'entretien de ponts. Si possible, veuillez indiquer comment les mesures que vous suggérez permettront d'améliorer les résultats en matière de conservation des poissons.*

## **Mesures suggérées**

- 1. Réévaluer** les mesures prises et **inclure** des mesures plus récentes ou de meilleure qualité si de telles mesures deviennent disponibles.
- 2. Mettre en œuvre des restrictions temporelles:** la mise en œuvre de restrictions temporelles qui limitent les travaux de construction pendant les périodes sensibles, comme les périodes de frai, peut minimiser la perturbation des poissons
- 3. Protéger les étapes critiques de la vie,** afin que les populations de poissons puissent continuer d'abonder.

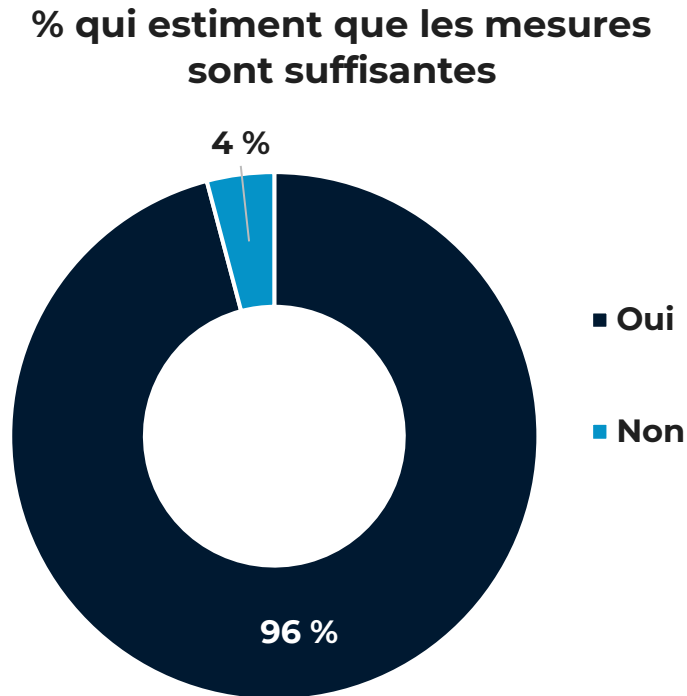
# LISTE DES MESURES

- Élaborer un plan pour prévenir l'introduction de substances nocives dans un cours d'eau ou plan d'eau.
  - **Maintenir l'ensemble de la machinerie** du chantier propre et exempte de fuites.
  - **Nettoyer, ravitailler et entretenir la machinerie** de manière à prévenir l'introduction de toute substance nocive dans un cours d'eau ou plan d'eau.
  - **Entreposer le carburant** et les autres fournitures servant au fonctionnement de la machinerie de manière à éviter que des substances nocives pénètrent dans un cours d'eau ou plan d'eau.
  - **Déposer tous les déchets** en milieu terrestre dans un site désigné situé loin de la ligne naturelle des hautes eaux de tout cours d'eau ou plan d'eau.
  - Veiller à ne pas utiliser **de pierres dégagant de l'acidité** là où elles ne sont pas déjà présentes.

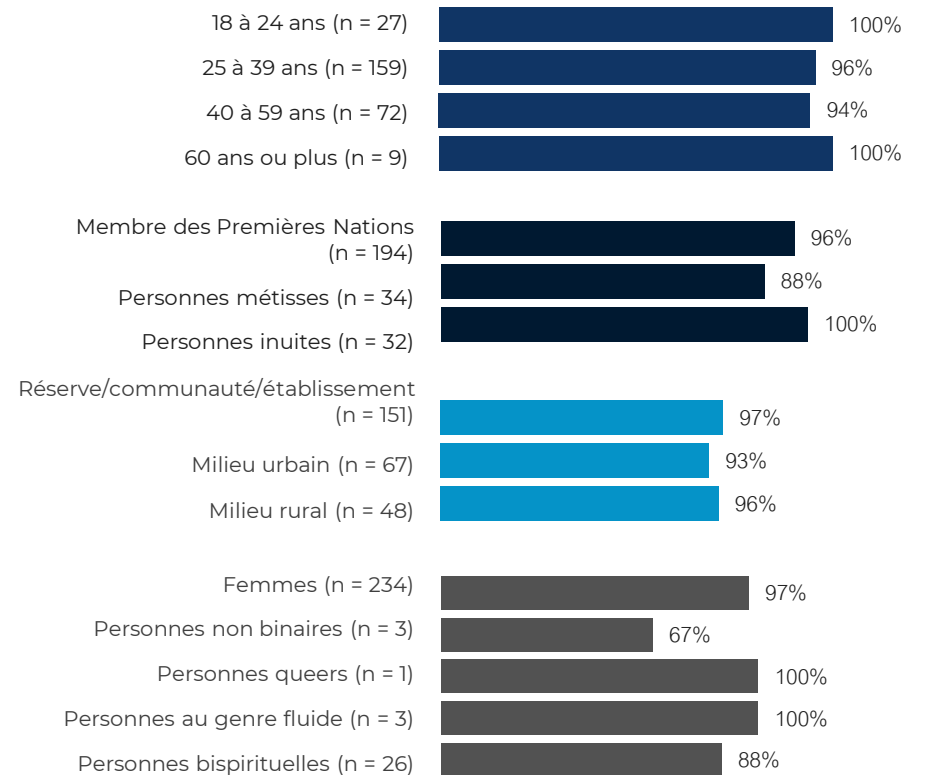
# Réparation et entretien de ponts | Perception des mesures

Presque toutes les personnes interrogées estiment que les mesures énumérées sont suffisantes pour protéger les poissons et leur habitat contre les substances nocives pendant les travaux de réparation et d'entretien de ponts (96 %).

**Q. 9** Pensez-vous que les mesures énumérées ci-dessus sont suffisantes pour protéger les poissons et leur habitat contre les substances nocives pendant les travaux de réparation et d'entretien de ponts? (n = 267)



ÂGE  
IDENTITÉ AUTOCHTONE  
TYPE DE COMMUNAUTÉ  
IDENTITÉ DE GENRE



# Réparation et entretien de ponts | **Suggestions ouvertes**

**Q. 9a** *Veillez énumérer d'autres mesures qui peuvent aider à protéger les poissons et leur habitat contre d'autres substances nocives pendant les travaux de réparation et d'entretien de ponts. Si possible, veuillez indiquer comment les mesures que vous suggérez permettront d'améliorer les résultats en matière de conservation des poissons.*

## **Mesures suggérées**

- 1. Désigner des zones de lavage et d'entretien de l'équipement** à l'écart des plans d'eau. Cela permet d'empêcher les graisses et les produits chimiques de s'écouler vers les habitats des poissons pendant le nettoyage.
- 2. Mettre en œuvre des restrictions temporelles :** la mise en œuvre de restrictions temporelles qui limitent les activités de construction pendant les périodes sensibles, comme les périodes de frai, peut minimiser la perturbation des habitats des poissons.
- 3. Protéger les étapes critiques de la vie,** afin que les populations de poissons puissent continuer d'abonder.
- 4. Les machines doivent utiliser du carburant et des liquides biologiques et respectueux de l'environnement,** dans la mesure du possible.
- 5. Surveiller en continu les paramètres de qualité de l'eau** pendant la construction, y compris la turbidité, la température et les niveaux d'oxygène dissous. Mettre en œuvre des mesures correctives si la qualité de l'eau se détériore au-delà des niveaux

acceptables.

- 6. L'utilisation de machinerie lourde devrait se limiter** au strict nécessaire.

SECTION 3  
**ENTRETIEN DE FOSSÉS DE  
DRAINAGE MUNICIPAUX ET  
AGRICOLES**

# ENTRETIEN DE FOSSÉS DE DRAINAGE MUNICIPAUX ET AGRICOLES

## À propos de ce code de pratique :

- Ce code de pratique décrit les pratiques exemplaires nationales de Pêches et Océans Canada (MPO) pour l'entretien de fossés de drainage municipaux et agricoles. Il ne s'applique qu'aux **fossés à écoulement intermittent**.
- Les fossés intermittents ne coulent que pendant une courte période au printemps, ou en raison de précipitations, et sont à sec le reste de l'année.
- L'entretien des fossés de drainage municipaux et agricoles vise à rétablir le niveau de conception d'origine des fossés et assurer l'écoulement intermittent (p. ex. **drainage des champs agricoles** et **fossés de drainage municipaux** ).

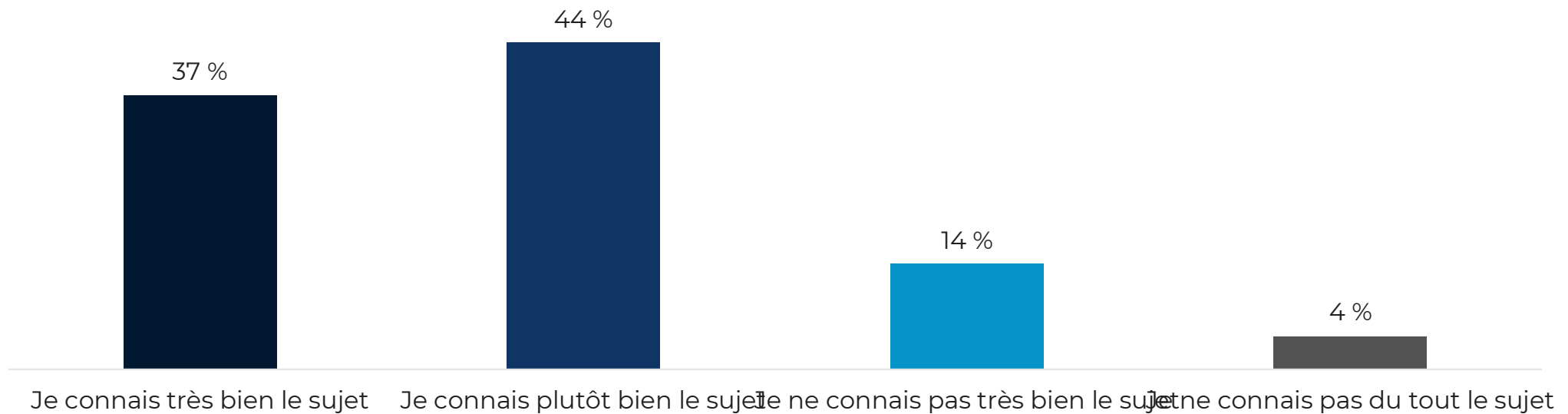
## Les activités d'entretien peuvent inclure :

- des travaux sur les berges, incluant la réparation, la stabilisation, le **débroussaillage** (de la pente et du haut de la berge)
- le **nettoyage ponctuel**, le **nettoyage complet** (lorsqu'à sec ou gelé) ou le **nettoyage du fond** (lorsqu'à sec ou gelé)
- la réparation et l'entretien de **structures de contrôle de l'eau**, de **tuyaux**, de **boîtes de jonction**, de **bassins**, de **stations de pompage**, de **digues et d'émissaires**
- l'enlèvement de débris

# Entretien de fossés de drainage municipaux et agricoles | Niveau de connaissance

Près de la moitié des personnes interrogées (44 %) connaissent plutôt bien l'entretien des fossés de drainage municipaux et agricoles, et 37 % connaissent très bien le sujet.

**Q. 10** Dans quelle mesure connaissez-vous l'entretien des fossés de drainage municipaux et agricoles et les termes utilisés dans le code de pratique ci-dessus? (n = 267)



# LISTE DES MESURES

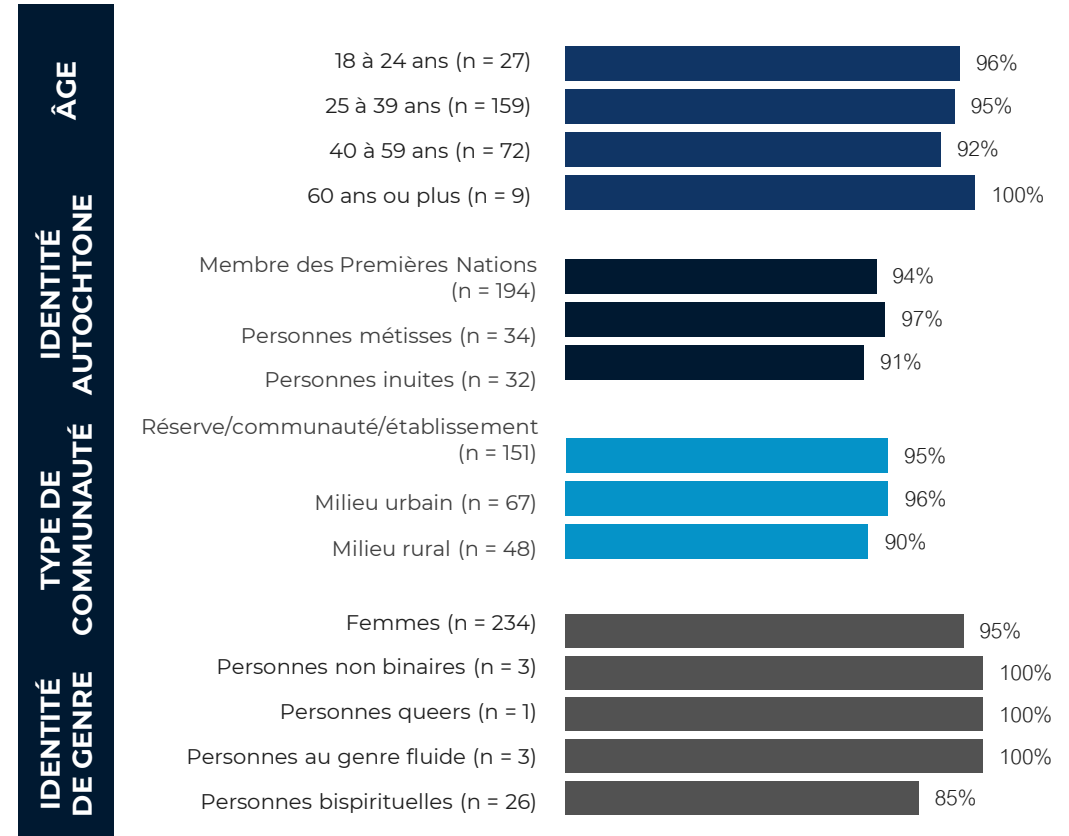
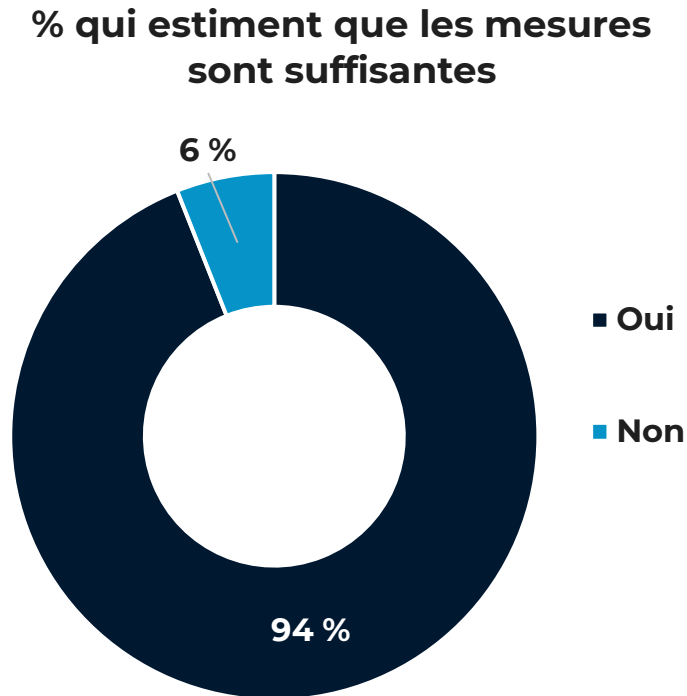
- S'il y a présence d'eau, réaliser le projet en respectant **les périodes particulières**.
  - **Limiter la durée des ouvrages**, entreprises et activités dans l'eau.
- S'assurer que la zone du projet est **isolée** à l'aide d'un **dispositif d'exclusion des poissons**.
- **Capter les poissons piégés** dans une **enceinte** ou **aire confinée** et les relocaliser dans le même cours d'eau ou plan d'eau.
- **Capter** et **déplacer** tout poisson conformément aux permis applicables.



# Entretien des fossés de drainage municipaux et agricoles | Perception des mesures

La majorité des personnes interrogées estiment que les mesures énumérées sont suffisantes pour protéger les poissons pendant l'entretien des fossés de drainage municipaux et agricoles (94 %).

**Q. 11** Pensez-vous que les mesures énumérées ci-dessus sont suffisantes pour protéger les poissons pendant l'entretien des fossés de drainage municipaux et agricoles? (n = 267)



# Entretien des fossés de drainage municipaux et agricoles | **Suggestions ouvertes**

**Q. 11a** *Veillez énumérer d'autres mesures qui peuvent aider à protéger les poissons pendant les travaux liés à l'entretien des fossés de drainage municipaux et agricoles. Si possible, veuillez indiquer comment les mesures que vous suggérez permettront d'améliorer les résultats en matière de conservation des poissons.*

## **Mesures suggérées**

- 1. Zone tampon autour de l'habitat des poissons.** Maintenir l'habitat dans un état aussi naturel que possible, afin que la vie des poissons et de la faune ne soit pas perturbée.
- 2. Sauvetage des poissons :** utiliser des techniques de sauvetage des poissons, comme la pêche électrique ou à la senne, pour capturer et déplacer les poissons vers une zone sécuritaire pendant l'entretien
- 3. Zones tampons :** maintenir des zones tampons végétalisées le long des canaux de drainage pour filtrer les substances polluantes et offrir un habitat aux poissons.
- 4. Fournir des installations de protection des poissons** comme des échelles à poissons et des aires de restauration de l'habitat dans les systèmes de drainage municipaux et agricoles. Ces installations peuvent aider les poissons à migrer et à se reproduire, augmentant ainsi leur taux de survie.
- 5. Plan d'intervention en cas de déversement :** élaborer et mettre en œuvre un plan d'intervention en cas de déversement pour gérer les déversements accidentels de matières dangereuses pendant l'entretien.
- 6. Surveiller en continu la qualité de l'eau** dans les fossés de drainage pour détecter tout changement qui pourrait nuire aux poissons. Réagir rapidement en cas de détection de conditions défavorables.
- 7. Éducation et formation :** fournir de l'éducation et de la formation au personnel qui participe aux travaux d'entretien pour s'assurer qu'il comprend l'importance des mesures de protection des poissons.
- 8. Éviter la capture et la remise à l'eau :** les poissons sauvages ne devraient pas être capturés et remis à l'eau; le stress que cela leur occasionne est trop important.

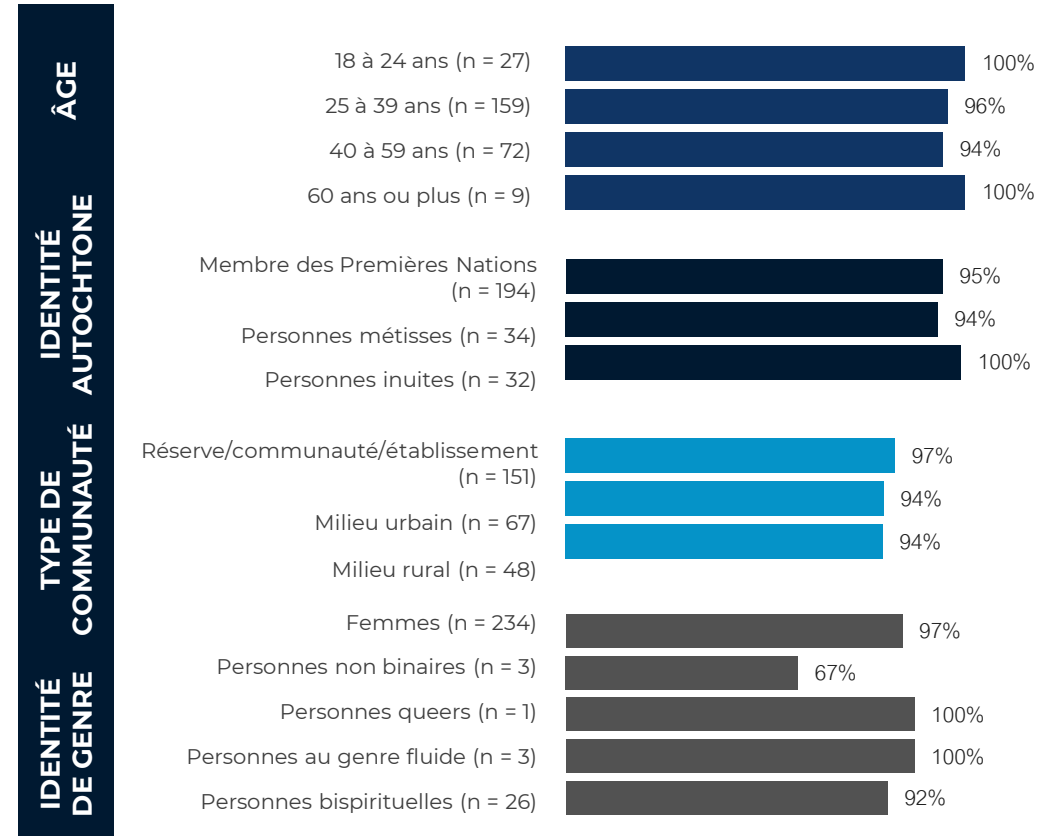
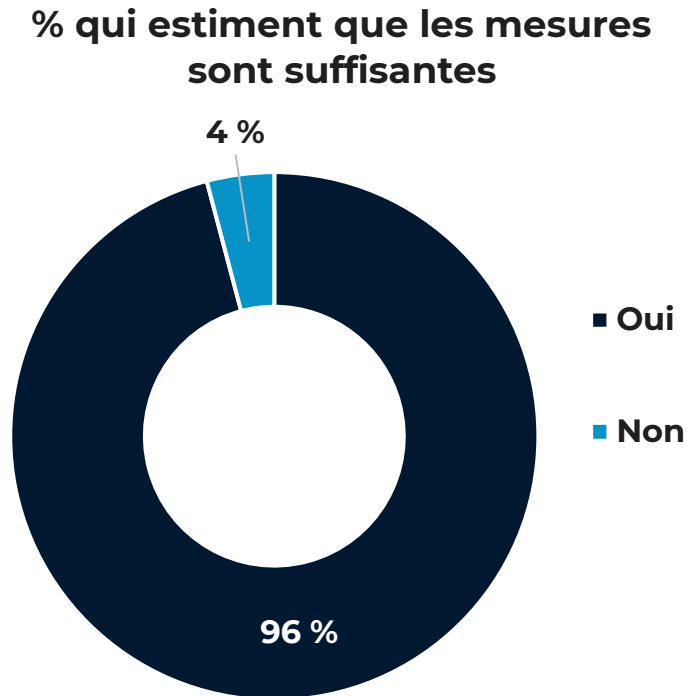
# LISTE DES MESURES

- **Limiter l'enlèvement de la végétation, l'élagage et l'essouchage** à la surface requise pour accéder au site du projet.
- Limiter **l'accès** aux **rives** et aux **berges** ou **aux zones adjacentes** au cours d'eau ou du plan d'eau.
- Utiliser les **sentiers**, les **routes**, les **zones défrichées** ou les **points d'accès existants**.
- **Construire** les routes, les points d'accès et les approches **perpendiculairement** au cours d'eau ou au plan d'eau.
- Utiliser des **méthodes** pour **prévenir la compaction** du sol (p. ex., matelas de branches ou tapis).
- Rétablir les **berges** et les **pentés** de la zone riveraine affectée.
- Végétaliser **la zone perturbée** avec des espèces indigènes adaptées au site du projet.

# Entretien des fossés de drainage municipaux et agricoles | Perception des mesures

Presque toutes les personnes interrogées estiment que les mesures énumérées sont suffisantes pour protéger les zones riveraines pendant l'entretien des fossés de drainage municipaux et agricoles (96 %).

**Q. 12** Pensez-vous que les mesures énumérées ci-dessus sont suffisantes pour protéger les zones riveraines pendant l'entretien des fossés de drainage municipaux et agricoles? (n = 267)



# Entretien des fossés de drainage municipaux et agricoles | **Suggestions ouvertes**

**Q. 12a** *Veillez énumérer d'autres mesures qui peuvent aider à protéger les zones riveraines pendant les travaux liés à l'entretien des fossés de drainage municipaux et agricoles. Si possible, veuillez indiquer comment les mesures que vous suggérez permettront d'améliorer les résultats en matière de conservation des poissons.*

## **Mesures suggérées**

- 1. Les filets-barrières** sont souvent utilisés pour empêcher les poissons d'entrer ou de sortir de zones particulières dans les rivières et les grands plans d'eau. Ils peuvent être utilisés pour guider les poissons vers la capture ou les éloigner du danger.
- 2. Réduire le compactage du sol** dans les zones de reproduction des poissons.
- 3. Éducation et formation :** fournir de l'éducation et de la formation au personnel qui participe aux travaux d'entretien pour s'assurer qu'il comprend l'importance des mesures de protection des poissons.
- 4. Limiter l'enlèvement de la végétation :** éviter l'enlèvement inutile de la végétation dans la zone riveraine à moins que celle-ci ne constitue une obstruction évidente au débit de drainage.
- 5. Préserver la végétation indigène, dans la mesure du possible,** pour maintenir l'intégrité de l'écosystème riverain.
- 6. Mettre en œuvre des mesures de lutte contre l'érosion :** utiliser des mesures de lutte contre l'érosion comme des couvertures, des tapis ou de la végétation anti-érosion pour stabiliser les sols exposés et prévenir l'érosion dans la zone riveraine.
- 7. Utiliser** des zones tampons autour de l'habitat des poissons.
- 8. Interdire l'accès à certaines zones** pour empêcher les investisseurs de développer et de détruire l'habitat naturel.

# LISTE DES MESURES

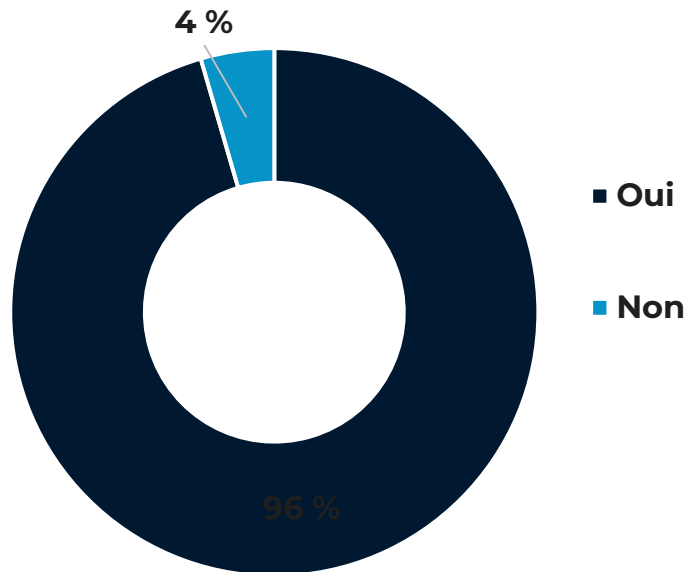
- **Maintenir le débit de base** et le **débit saisonnier** de l'eau durant toutes les phases du projet.
- **Remettre** à leur état naturel le **lit** et les **berges**, la pente et les contours affectés par le projet.
- **Manœuvrer la machinerie** à partir de la terre ferme ou de la glace durant toutes les phases du projet.
- **Limiter l'utilisation des véhicules** et de la machinerie à la zone nécessaire pour la réalisation du projet.
- **Veiller à ce que la machinerie arrive** sur le site du projet propre et exempt de espèces envahissantes et de plantes nuisibles.

# Entretien des fossés de drainage municipaux et agricoles | Perception des mesures

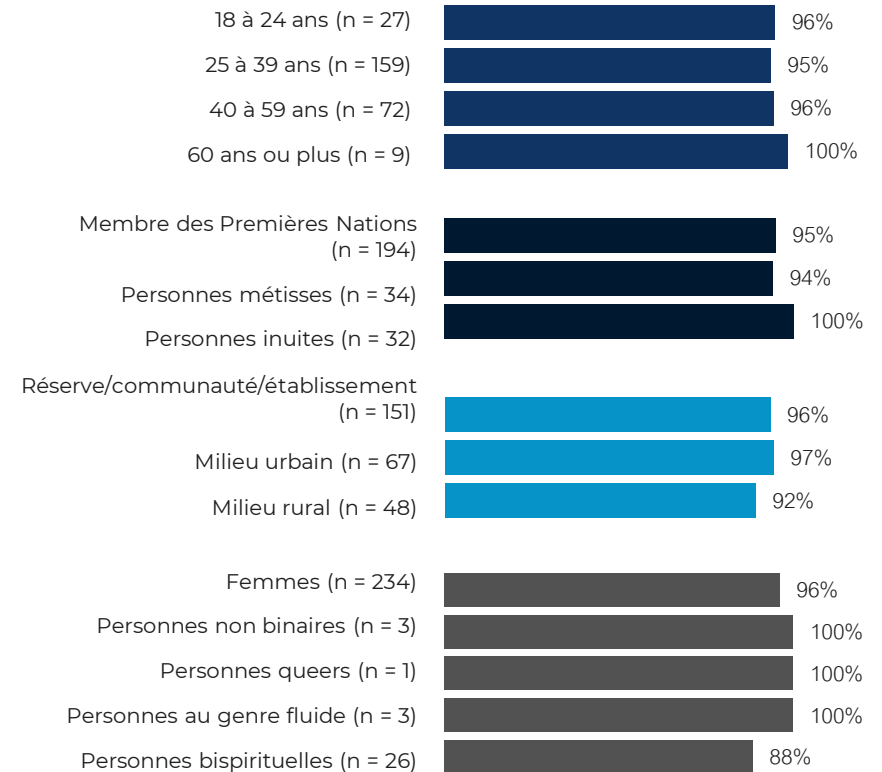
Presque toutes les personnes interrogées estiment que les mesures énumérées sont suffisantes pour protéger l'habitat aquatique pendant l'entretien de fossés de drainage municipaux et agricoles (96 %).

**Q. 13** Pensez-vous que les mesures énumérées ci-dessus sont suffisantes pour protéger l'habitat aquatique pendant l'entretien de fossés de drainage municipaux et agricoles? (n = 267)

**% qui estiment que les mesures sont suffisantes**



IDENTITÉ DE GENRE  
IDENTITÉ AUTOCHTONE  
TYPE DE COMMUNAUTÉ  
ÂGE



# Entretien des fossés de drainage municipaux et agricoles | **Suggestions ouvertes**

**Q. 13a** *Veillez énumérer d'autres mesures qui peuvent aider à protéger les habitats aquatiques pendant les travaux liés à l'entretien de fossés de drainage municipaux et agricoles. Si possible, veuillez indiquer comment les mesures que vous avez énumérées permettraient d'améliorer les résultats en matière de conservation des poissons.*

## **Mesures suggérées**

- 1. Interdire l'accès aux zones d'habitats sensibles** à l'équipement qui cause des dommages, et même à l'équipement ayant un contact réduit avec le fond.
- 2. Stabiliser les sols et revégétaliser** les berges touchées après les travaux. Des zones riveraines végétalisées et saines contribuent à la qualité de l'eau, et des débits modérés contribuent à réduire l'érosion affectant l'habitat des poissons à long terme.
- 3. Utiliser des filtres à limon** pour contenir le ruissellement des sédiments lorsque les travaux sont effectués dans les cours d'eau ou à proximité de ceux-ci. Cela empêche la dégradation de l'habitat, ce qui permet aux œufs de poissons et aux juvéniles de se développer correctement.
- 4. Détourner le débit d'eau ou assécher** une section du cours d'eau ou de la

rivière pour créer une zone de travaux sèche. Veiller à ce que cela soit effectué avec soin et par l'entremise de permis et de règlements.

- 5. Limiter les machines** autour du site et, peut-être,
- 6. Limiter le travail dans le milieu** aux périodes de faible débit et en dehors des périodes de frai des poissons. Le fait de réduire les perturbations permet de diminuer le stress infligé aux poissons pendant les étapes critiques du cycle de vie, ce qui favorise la santé des populations à long terme.

## **Commentaire**

- 1. Port Alberni** est un excellent exemple d'agriculture pratiquée en amont de la rivière. Quand j'étais enfant, le fond de la rivière était limpide. Depuis l'implantation de la ferme Arrowvale, il y a une boue qui descend le courant et qui est encore présente à ce jour en raison de tout le fumier de vache produit.



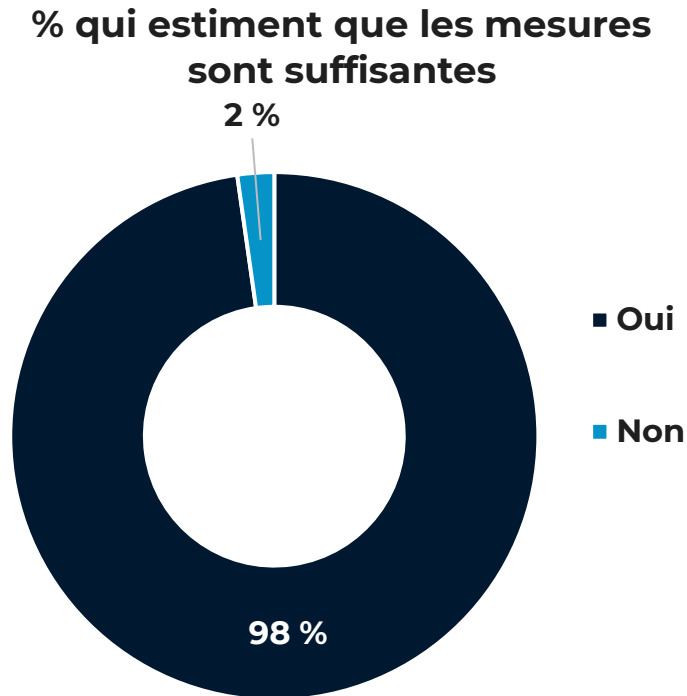
# LISTE DES MESURES

- **Gérer les eaux chargées de sédiments** qui s'écoulent sur le site ou le traversent pendant toutes les phases du projet.
- **Mettre en place des mesures de contrôle de l'érosion** et des sédiments avant le début du projet.
- **Réparer les contrôles des sédiments** pendant toutes les phases du projet.
- **Maintenir les mesures de contrôle de l'érosion et des sédiments** jusqu'à ce que les sols perturbés soient stabilisés et que les sédiments se soient déposés.

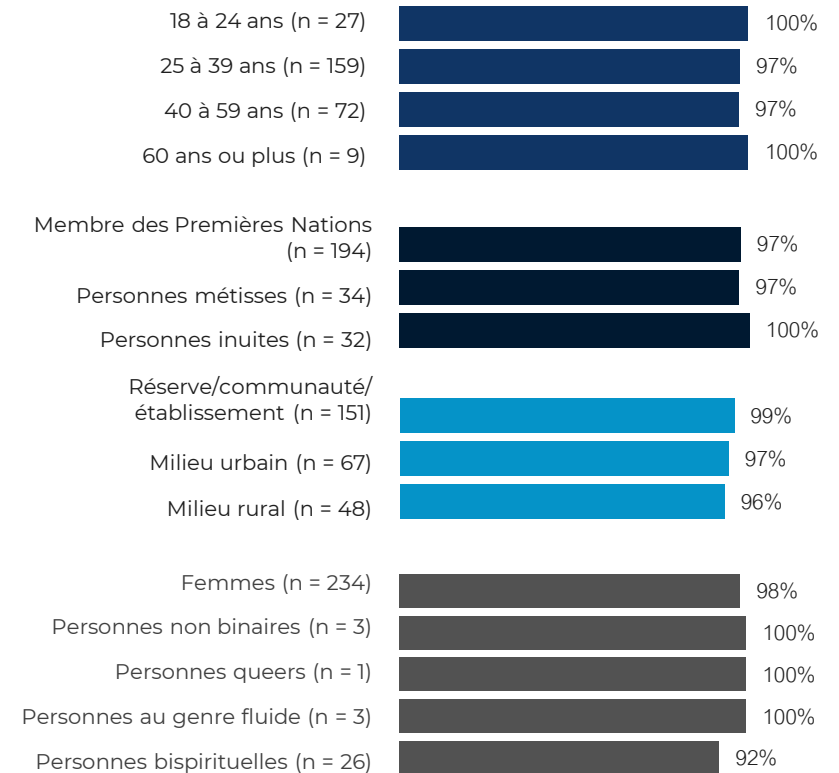
# Entretien des fossés de drainage municipaux et agricoles | Perception des mesures

Presque toutes les personnes interrogées estiment que les mesures énumérées sont suffisantes pour protéger les poissons et leur habitat contre les sédiments pendant l'entretien de fossés de drainage municipaux et agricoles (98 %).

**Q. 14** Pensez-vous que les mesures énumérées ci-dessus sont suffisantes pour protéger les poissons et leur habitat contre les sédiments pendant l'entretien de fossés de drainage municipaux et agricoles? (n = 267)



IDENTITÉ DE GENRE  
 TYPE DE COMMUNAUTÉ  
 IDENTITÉ AUTOCHTONE  
 ÂGE



# Entretien des fossés de drainage municipaux et agricoles | **Suggestions ouvertes**

---

**Q. 14a** *Veillez énumérer d'autres mesures qui peuvent aider à protéger les poissons et leur habitat contre les sédiments pendant les travaux liés à l'entretien de fossés de drainage municipaux et agricoles. Si possible, veuillez indiquer comment les mesures que vous avez énumérées permettraient d'améliorer les résultats en matière de conservation des poissons.*

## **Mesures suggérées**

- **La construction de lits de gravier** ou de canaux peut créer des zones isolées pour les périodes de frai et d'incubation des poissons. Cette mesure est souvent utilisée lors de la pêche au saumon pour fournir un environnement protégé pour les œufs et les alevins.
- **Réduire l'exploitation forestière** et le développement près des zones terrestres et aquatiques entourant l'habitat des poissons.

# LISTE DES MESURES

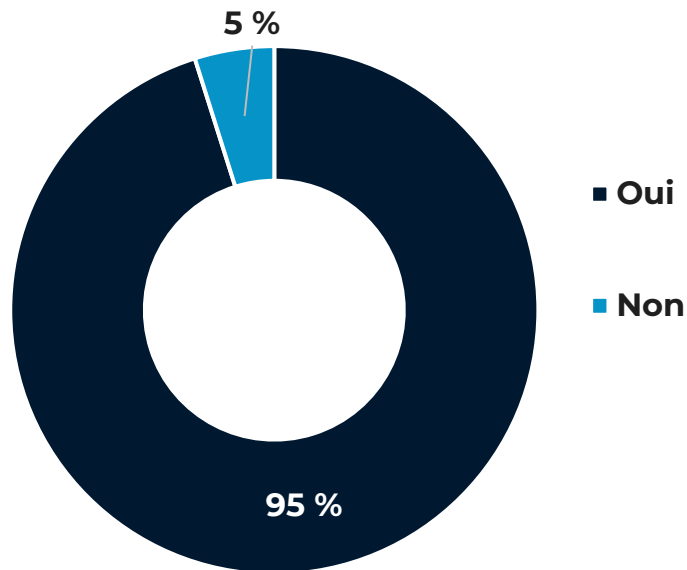
- **Élaborer un plan pour prévenir** l'introduction de substances nocives dans un cours d'eau ou un plan d'eau.
- **Maintenir l'ensemble de la machinerie** du chantier propre et **exempte de fuites**.
- **Nettoyer, ravitailler et entretenir la machinerie** de manière à prévenir l'introduction de toute substance nocive dans un cours d'eau ou un plan d'eau.
- **Entreposer le carburant et faire l'entretien de la machinerie** (lavage, ravitaillement, entretien) de manière à éviter que des substances nocives pénètrent dans un cours d'eau ou un plan d'eau.
- **Éliminer tous les déchets** en milieu terrestre dans un site désigné situé loin de la ligne naturelle des hautes eaux de tout cours d'eau ou un plan d'eau.
- Enlever les débris à l'aide de machinerie opérant à partir du milieu terrestre.

# Entretien des fossés de drainage municipaux et agricoles | Perception des mesures

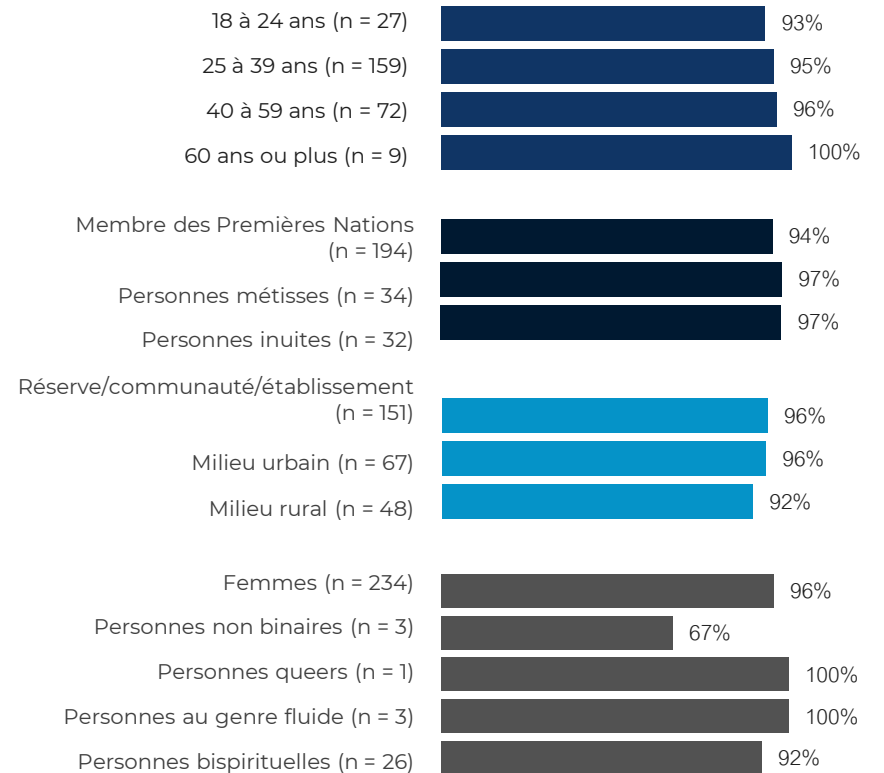
La majorité des personnes interrogées estiment que les mesures énumérées sont suffisantes pour protéger les poissons et leur habitat contre les substances nocives pendant l'entretien de fossés de drainage municipaux et agricoles (95 %).

**Q. 15** Pensez-vous que les mesures énumérées ci-dessus sont suffisantes pour protéger les poissons et leur habitat contre les substances nocives pendant l'entretien de fossés de drainage municipaux et agricoles? (n = 267)

**% qui estiment que les mesures sont suffisantes**



IDENTITÉ DE GENRE  
TYPE DE COMMUNAUTÉ  
IDENTITÉ AUTOCHTONE  
ÂGE



# Entretien des fossés de drainage municipaux et agricoles | **Suggestions ouvertes**

**Q. 15a** *Veillez énumérer d'autres mesures qui peuvent aider à protéger les poissons et leur habitat contre les substances nocives pendant l'entretien de fossés de drainage municipaux et agricoles. Si possible, veuillez indiquer comment les mesures que vous avez énumérées permettraient d'améliorer les résultats en matière de conservation des poissons.*

## **Mesures suggérées**

- 1. Mettre en œuvre la gestion adaptative :** s'attendre à devoir adapter et modifier les mesures de protection en fonction de l'évolution des conditions et des commentaires des communautés autochtones et des activités de suivi.
- 2. Appuyer les projets de restauration de l'habitat** visant à améliorer la santé des plans d'eau et de leurs environs, ce qui peut aider à atténuer l'effet des polluants.
- 3. Surveiller la qualité de l'eau :** effectuer une surveillance régulière de la qualité de l'eau pour évaluer les conséquences des travaux d'entretien de fossés de drainage sur les poissons et les habitats aquatiques.
- 4. Surveiller les paramètres comme les niveaux de nutriments,** la turbidité, l'oxygène dissous et le pH pour détecter tout problème potentiel et prendre les mesures correctives appropriées.
- 5. Éduquer les parties prenantes :** mener des activités d'éducation et de sensibilisation auprès des agriculteurs, des propriétaires fonciers et d'autres intervenants sur l'importance de protéger les poissons et leur habitat pendant les travaux d'entretien de fossés de drainages.
- 6. Promouvoir la sensibilisation.** Cela doit être fait quotidiennement, et non uniquement à la fin d'un projet.
- 7. Surveiller la qualité de l'eau et les stocks de poissons** dans les plans d'eau, ainsi que le fonctionnement des systèmes de drainage. Grâce à la surveillance, les problèmes peuvent être détectés et réglés rapidement, ce qui permet de réduire les dangers potentiels pour les poissons.

SECTION 4  
**RÉPARATION ET ENTRETIEN  
DE STRUCTURES SITUÉES  
DANS L'EAU**

# RÉPARATION ET ENTRETIEN DE STRUCTURES SITUÉES DANS L'EAU

## À propos de ce code de pratique :

- Ce code de pratique décrit les pratiques exemplaires nationales de Pêches et Océans Canada (MPO) pour la réparation et l'entretien de structures existantes situées dans l'eau (environnements d'eau douce et marins) et associées aux **havres**, aux **marinas**, aux **ports** ainsi qu'aux rampes de mise à l'eau **publiques**.
- Dans le cadre de ce code de pratique, ces structures dans l'eau comprennent **les jetées, les quais, les épis, les rampes de mise à l'eau, les cales de lancement, les brise-lames et les amarres**.
- Il existe 2 catégories d'activités de réparation et d'entretien : les activités qui se déroulent au-dessus de la **ligne naturelle des hautes eaux** (LNHE), les activités qui se déroulent sous la ligne des **hautes eaux ordinaires**

Lorsqu'elles sont mises en œuvre correctement, ces mesures peuvent gérer le risque potentiel d'effets néfastes associés la réparation et l'entretien de structures situées dans l'eau, notamment :

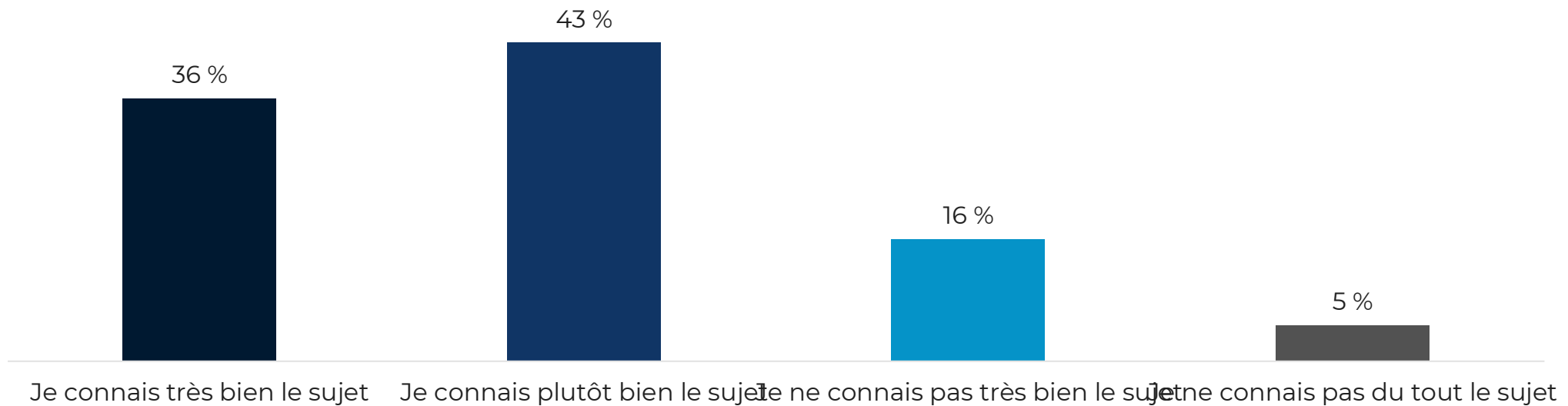
- la perturbation du **lit** et des **berges du plan d'eau**
- le rejet de sédiments et d'autres **substances nocives**
- les changements à **l'habitat aquatique**



# Réparation et entretien des structures situées dans l'eau | Niveau de connaissance

43 % des personnes interrogées connaissent plutôt bien la réparation et l'entretien des structures situées dans l'eau, tandis que 36 % d'entre elles connaissent très bien ce sujet.

**Q. 16** Dans quelle mesure connaissez-vous la réparation et l'entretien des structures situées dans l'eau et les termes utilisés dans le code de pratique ci-dessus? (n = 267)



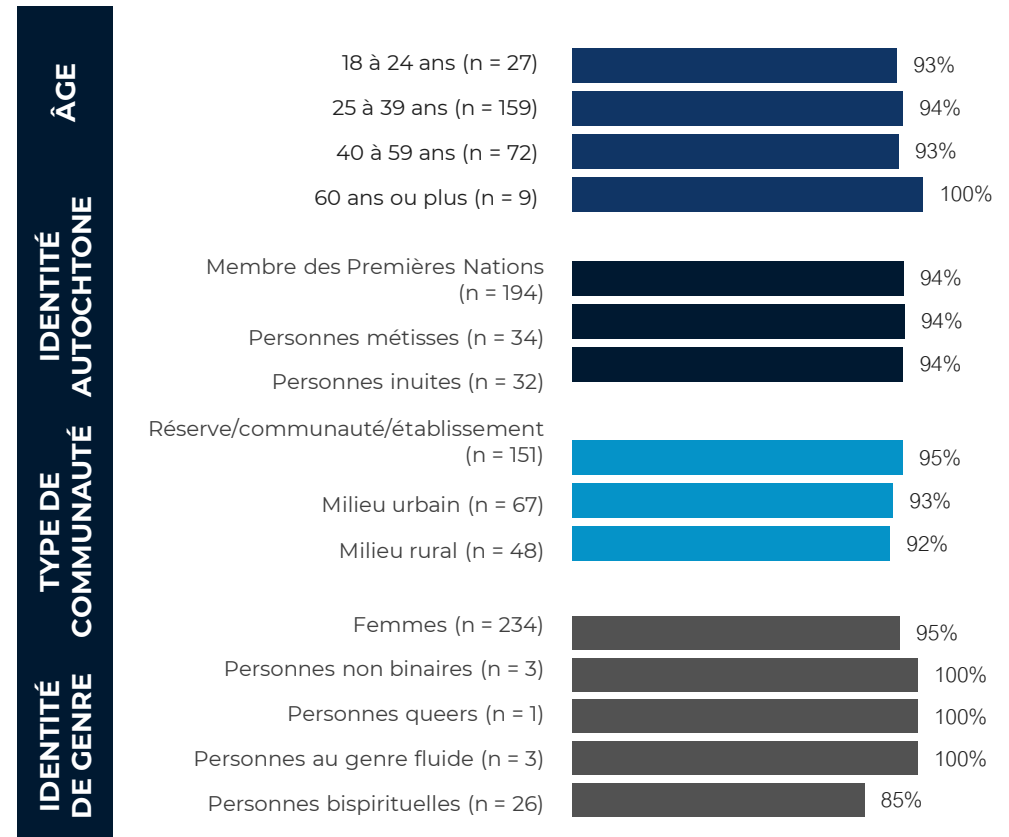
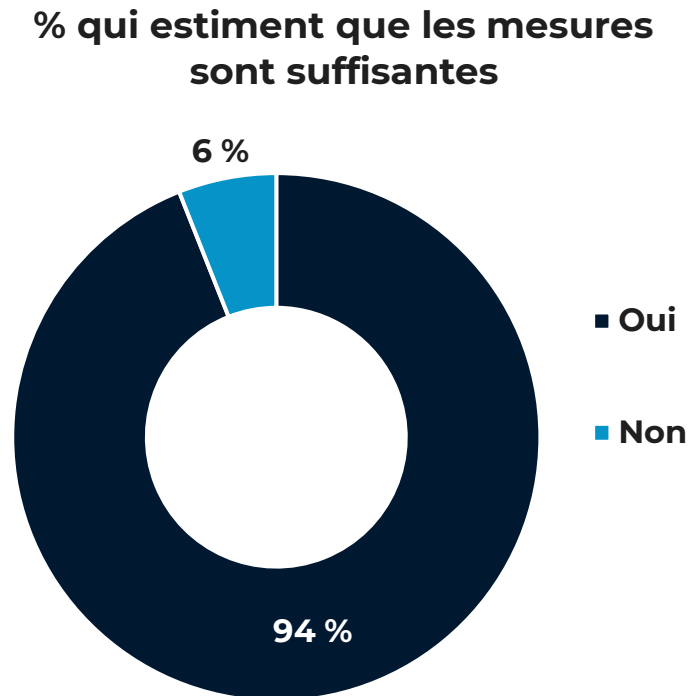
# LISTE DES MESURES

- Réaliser le projet en respectant les **périodes particulières**.
- **Limiter** la **durée** des ouvrages, entreprises et activités dans l'eau.
- **Capter** et **déplacer** les invertébrés mobiles (non envahissants) des piles retirées et les remettre dans un habitat approprié situé à proximité et en dehors de l'empreinte du projet.

# Réparation et entretien des structures situées dans l'eau | Perception des mesures

La majorité des personnes interrogées estiment que les mesures énumérées sont suffisantes pour protéger les poissons pendant la réparation et l'entretien des structures situées dans l'eau (94 %).

**Q. 17** Pensez-vous que les mesures énumérées ci-dessus sont suffisantes pour protéger les poissons pendant la réparation et l'entretien des structures situées dans l'eau? (n = 267)



# Réparation et entretien des structures situées dans l'eau |

## Suggestions ouvertes

**Q. 17a** *Veillez énumérer d'autres mesures qui peuvent contribuer à la protection des poissons pendant la réparation et l'entretien de structures situées dans l'eau. Si possible, veuillez indiquer comment les mesures que vous avez énumérées permettraient d'améliorer les résultats en matière de conservation des poissons.*

### Mesures suggérées

- 1. Établir des habitats temporaires ou de remplacement**, afin de veiller à ce que l'eau demeure non contaminée et d'atténuer toute conséquence sur les habitudes de frai et de migration des poissons.
- 2. Remettre en état et restaurer** l'habitat touché, y compris replanter la végétation et stabiliser les berges afin de créer un environnement sain pour les poissons.
- 3. Entreposer, utiliser et éliminer** les matériaux de construction, les produits chimiques et les carburants de manière responsable afin d'éviter la contamination des cours d'eau.
- 4. Effectuer une évaluation des conséquences environnementales** pour déterminer les dangers potentiels pour l'habitat des poissons et élaborer des stratégies d'atténuation appropriées.
- 5. Avant de capturer et de relocaliser des espèces**, il est important de prendre le temps nécessaire pour déterminer les effets que cette relocalisation aura sur celles-ci.
- 6. Fenêtres de synchronisation** : le fait de choisir le bon moment et la bonne méthode de construction peut réduire les perturbations directes pour les poissons, comme la capture, les blessures ou la mortalité.
- 7. Contrôle de la turbidité** : mettre en œuvre des mesures pour contrôler la turbidité et le rejet de sédiments pendant les réparations, car un excès de sédiments peut nuire aux poissons et à leur habitat.
- 8. Restauration des habitats** : après avoir terminé les réparations, entreprendre des efforts de restauration des habitats pour améliorer l'environnement des poissons dans la zone touchée.
- 9. Limiter la génération de bruit et de vibrations** pendant les travaux de construction afin de réduire les perturbations pour les poissons.
- 10. Aménager des zones isolées** pendant la construction pour relocaliser les poissons dans des habitats temporaires appropriés afin de les protéger des travaux de construction.
- 11. Réduire le bruit sous-marin** généré pendant les travaux de construction pour réduire les perturbations pour les poissons.

# LISTE DES MESURES

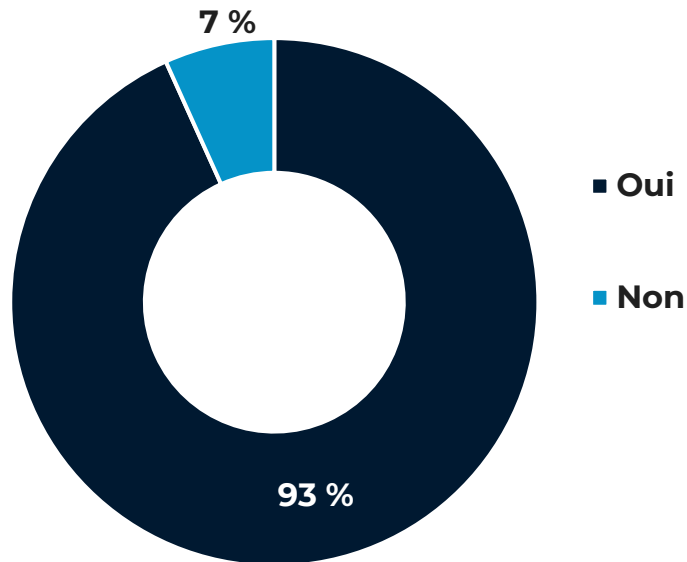
- **limiter les impacts**  sur les composantes de l'habitat du poisson à la zone nécessaire pour la réalisation du projet.
- **Veiller**  à ce que la  **machinerie arrive**  sur le site du projet propre et  **exempt de espèces envahissantes et de plantes nuisibles** .

# Réparation et entretien des structures situées dans l'eau | Perception des mesures

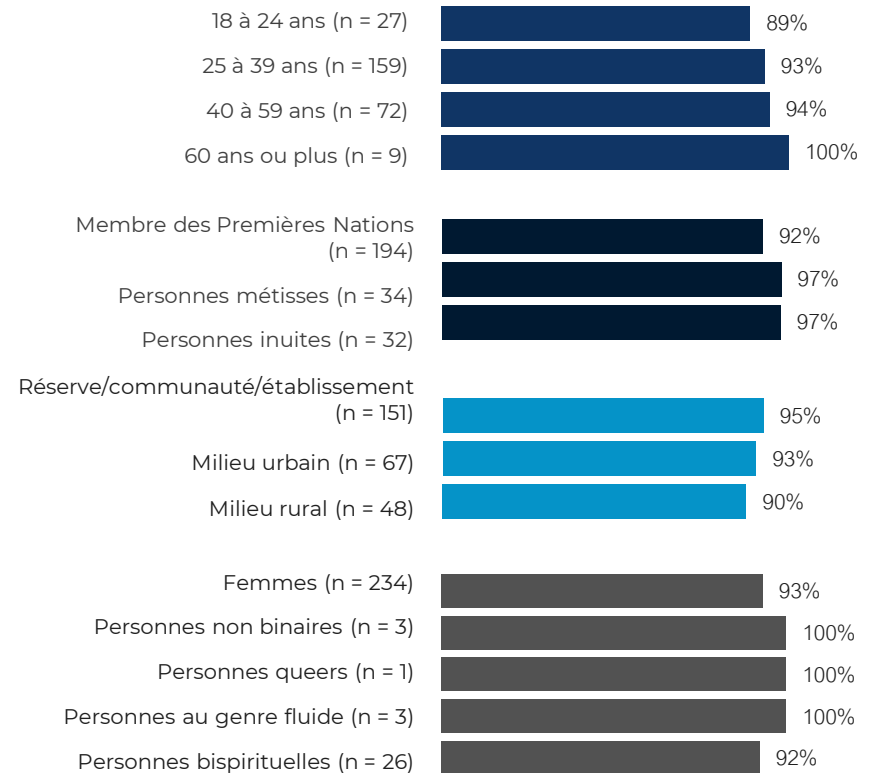
La majorité des personnes interrogées estiment que les mesures énumérées sont suffisantes pour protéger les habitats aquatiques pendant la réparation et l'entretien de structures situées dans l'eau (93 %).

**Q. 18** Pensez-vous que les mesures énumérées ci-dessus sont suffisantes pour protéger les habitats aquatiques pendant la réparation et l'entretien de structures situées dans l'eau? (n = 267)

**% qui estiment que les mesures sont suffisantes**



IDENTITÉ DE GENRE  
 TYPE DE COMMUNAUTÉ  
 IDENTITÉ AUTOCHTONE  
 ÂGE



# Réparation et entretien des structures situées dans l'eau | **Suggestions ouvertes**

**Q. 18a** *Veillez énumérer d'autres mesures qui peuvent aider à protéger les habitats aquatiques pendant la réparation et l'entretien des structures situées dans l'eau. Si possible, veuillez indiquer comment les mesures que vous avez énumérées permettraient d'améliorer les résultats en matière de conservation des poissons.*

## Mesures suggérées

- 1. Limiter la machinerie** autorisée sur le site.
- 2. Mettre en œuvre des grillages d'exclusion des poissons:** installer des grillages ou des barrières sur l'équipement ou les structures pour empêcher les poissons d'entrer dans la zone des travaux ou d'être blessés par l'équipement.
- 3. Limiter la durée du projet** pour permettre un retour plus rapide à un écosystème naturellement établi.
- 4. Installer des barrières à poissons** autour de la zone de construction pour empêcher les poissons de pénétrer dans la zone de construction. Ces barrières peuvent être des barrières physiques, comme des filets ou des clôtures, ou des barrières non physiques, comme le son ou la lumière.
- 5. Utiliser des barrières à bulles** ou des dispositifs d'atténuation acoustique pendant l'enfoncement ou l'enlèvement des pieux pour réduire les conséquences associées au bruit. Les bruits forts engendrent du stress et peuvent endommager l'ouïe des poissons, ce qui peut nuire à leur reproduction et à leur survie.
- 6. Stabiliser les sols et replanter la végétation** sur les rives et les zones riveraines perturbées par les travaux. Des habitats riverains sains fournissent un abri, de la nourriture et une régulation de la température importante pour les poissons.
- 7. La réalisation d'études préalables à la construction** pour déterminer la présence de poissons et de leur habitat permet d'élaborer des stratégies d'atténuation appropriées. En connaissant l'emplacement et les caractéristiques des habitats des poissons, les travaux de construction peuvent être planifiés et exécutés de manière à minimiser les perturbations, à réduire la fragmentation des habitats et à soutenir la conservation des poissons.
- 8. Vérifier en continu la machinerie** pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de fuites; réduire l'utilisation de machines dans l'eau pour protéger les espèces de poissons.
- 9. Inspecter régulièrement les matériaux** pour détecter tout signe de détérioration ou de lessivage, et les réparer rapidement en cas de problème. La dégradation des matériaux comme la créosote peut polluer les habitats, ce qui a des conséquences sur la santé et la reproduction des poissons.
- 10. Surveiller et évaluer les conséquences des travaux de construction ou de réparation** sur les habitats aquatiques. Évaluer régulièrement l'efficacité des mesures d'atténuation et apporter les ajustements nécessaires pour minimiser les conséquences négatives sur les habitats.
- 11. La surveillance des niveaux de turbidité** dans l'eau pendant les travaux de construction peut aider à évaluer les conséquences de la sédimentation sur les habitats des poissons. En surveillant de près la turbidité et en ajustant les pratiques de construction au besoin, il est possible de réduire au minimum le risque de sédimentation excessive et les éventuelles conséquences négatives sur les poissons, comme la visibilité réduite et les aires d'alimentation et de frai compromises.

# LISTE DES MESURES

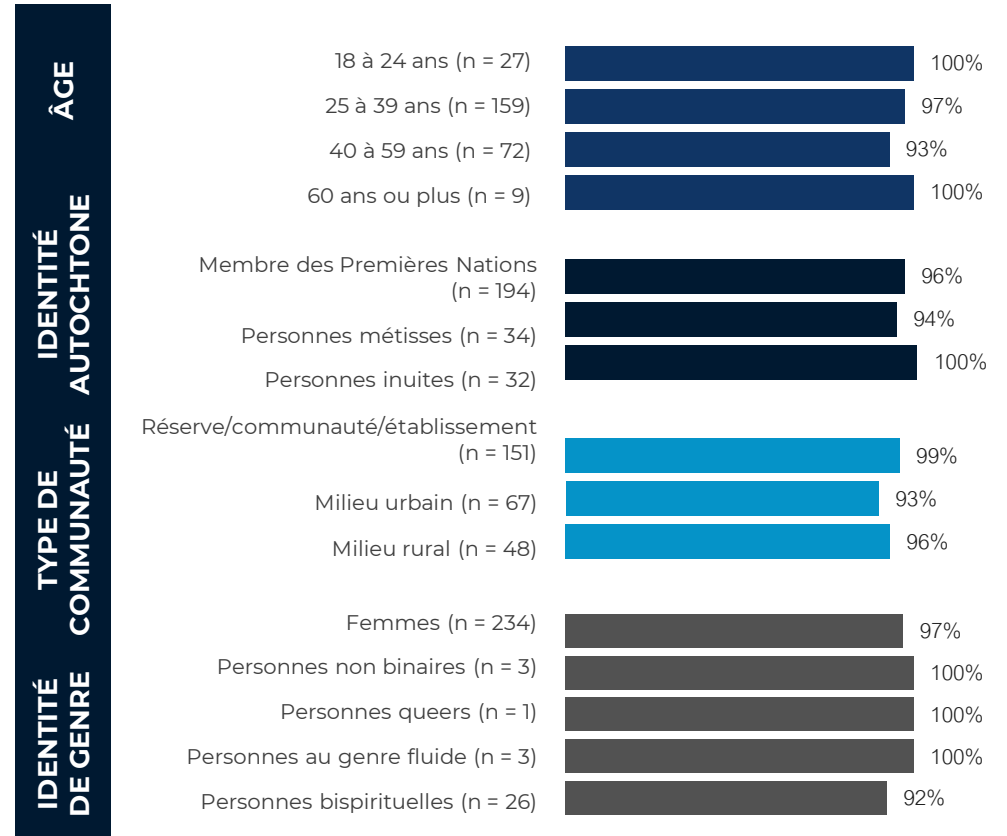
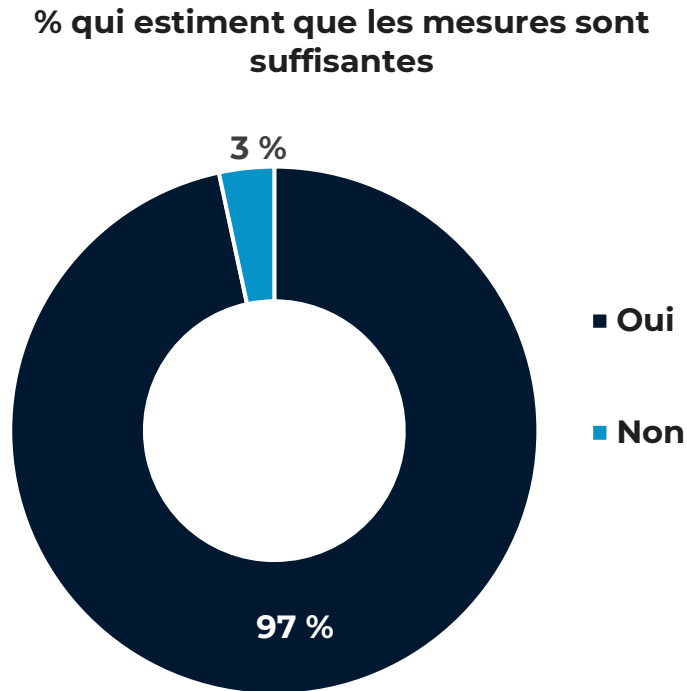
- **Gérer les eaux chargées de sédiments** qui s'écoulent sur le site ou le traversent pendant toutes les phases du projet.
- **Mettre en place des mesures de contrôle de l'érosion** et des sédiments avant le début du projet.
- **Réparer les mesures de contrôle des sédiments** pendant toutes les phases du projet.
- **Maintenir les mesures de contrôle de l'érosion et des sédiments** jusqu'à ce que les sols perturbés soient stabilisés et que les sédiments se soient déposés.



# Réparation et entretien des structures situées dans l'eau | Perception des mesures

Presque toutes les personnes interrogées estiment que les mesures énumérées sont suffisantes pour protéger les poissons et leur habitat contre les sédiments pendant la réparation et l'entretien de structures situées dans l'eau (97 %).

**Q. 19** Pensez-vous que les mesures énumérées ci-dessus sont suffisantes pour protéger les poissons et leur habitat contre les sédiments pendant la réparation et l'entretien de structures situées dans l'eau? (n = 267)



# Réparation et entretien des structures situées dans l'eau | **Suggestions ouvertes**

---

**Q. 19a** *Veillez énumérer d'autres mesures qui peuvent aider à protéger les poissons et leur habitat contre les sédiments pendant la réparation et l'entretien de structures situées dans l'eau. Si possible, veuillez indiquer comment les mesures que vous avez énumérées permettraient d'améliorer les résultats en matière de conservation des poissons.*

## **Mesures suggérées**

- 1. Mettre en œuvre des mesures correctives si la qualité de l'eau se détériore**  
au-delà des niveaux acceptables.
- 2. Utiliser des mesures de contrôle des sédiments** pour réduire la quantité de

sédiments pénétrant dans la colonne d'eau et ainsi réduire les dommages indirects à l'habitat des poissons, comme les conséquences sur la recherche de nourriture et la reproduction des poissons.

- 3. Veiller à utiliser des matériaux respectueux de l'environnement.**

# LISTE DES MESURES

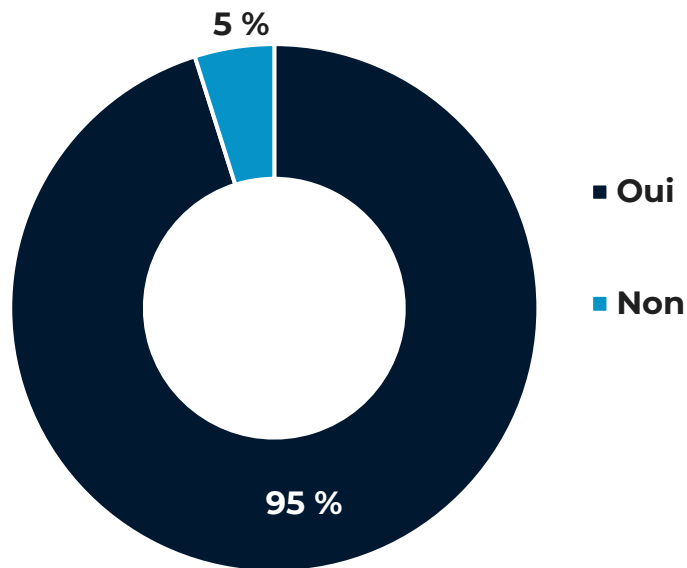
- **Élaborer un plan pour prévenir** l'introduction de substances nocives dans un plan d'eau
- Implement a **response plan** immediately in the event of a **spill** of a **deleterious substance** (including sediment)
- Mettre immédiatement en œuvre **un plan d'intervention** en cas de **déversement** d'une **substance nocive** (y compris les sédiments) :

# Réparation et entretien des structures situées dans l'eau | Perception des mesures

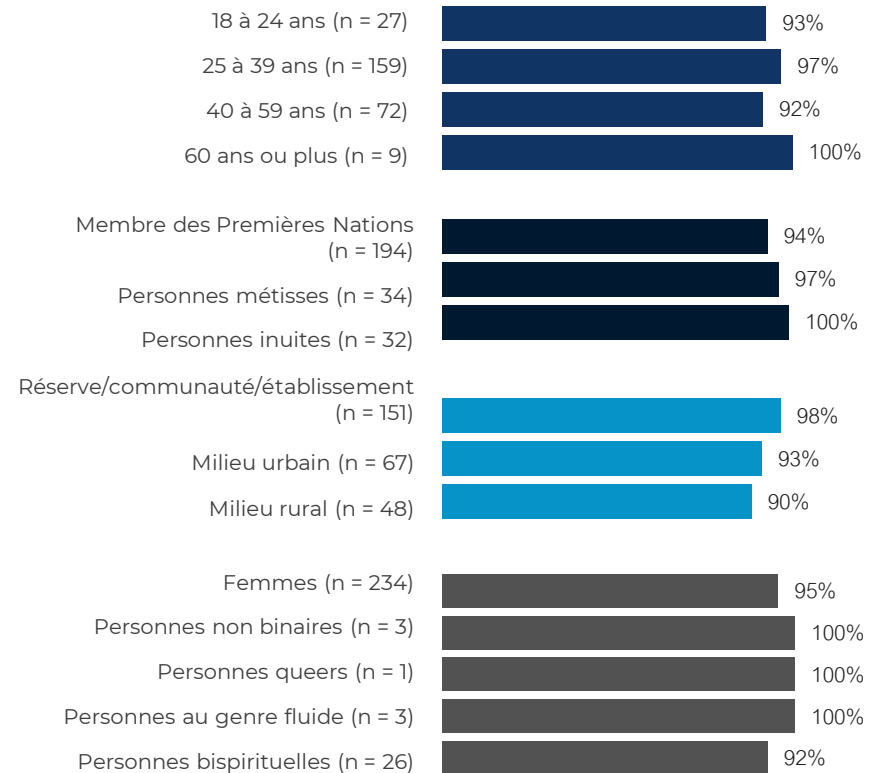
La majorité des personnes interrogées estiment que les mesures énumérées sont suffisantes pour protéger les poissons et leur habitat contre les substances nocives pendant la réparation et l'entretien de structures situées dans l'eau (95 %). Celles qui vivent dans une réserve des Premières Nations, dans une communauté inuite ou dans un établissement métis sont plus susceptibles d'être de cet avis que celles qui vivent en milieu rural.

**Q. 20** Pensez-vous que les mesures énumérées ci-dessus sont suffisantes pour protéger les poissons et leur habitat contre les substances nocives pendant la réparation et l'entretien des structures situées dans l'eau? (n = 267)

**% qui estiment que les mesures sont suffisantes**



IDENTITÉ DE GENRE / TYPE DE COMMUNAUTÉ / IDENTITÉ AUTOCHTONE / ÂGE



# Réparation et entretien des structures situées dans l'eau | **Suggestions ouvertes**

**Q. 20a** *Veillez énumérer d'autres mesures qui peuvent aider à protéger les poissons et leur habitat contre d'autres substances nocives pendant la réparation et l'entretien des structures situées dans l'eau. Si possible, veuillez indiquer comment les mesures que vous avez énumérées permettraient d'améliorer les résultats en matière de conservation des poissons.*

## **Mesures suggérées**

- 1. Reconnaître la capacité accrue de la pêche durable de résister aux pressions**, y compris celles provoquées par les changements climatiques, la pollution marine et d'autres facteurs.
- 2. Consulter des spécialistes des pêches ou des biologistes** pour évaluer la nécessité de relocaliser les poissons et déterminer les méthodes les plus appropriées.
- 3. Collaborer avec les communautés autochtones locales** pour intégrer leurs connaissances écologiques traditionnelles dans les plans de prévention et d'intervention. Les peuples autochtones peuvent avoir des informations précieuses sur les écosystèmes locaux et sur la façon de les protéger.
- 4. Faire participer les environmentalistes autochtones**, en tant que protecteurs des terres et des eaux, en cas de déversement ou d'urgence environnementale.

SECTION 5  
ENTRETIEN ET  
CONSTRUCTION DE QUAIS,  
D'AMARRAGES ET DE  
HANGARS À BATEAUX

# ENTRETIEN ET CONSTRUCTION DE QUAIS, D'AMARRAGES ET DE HANGARS À BATEAUX

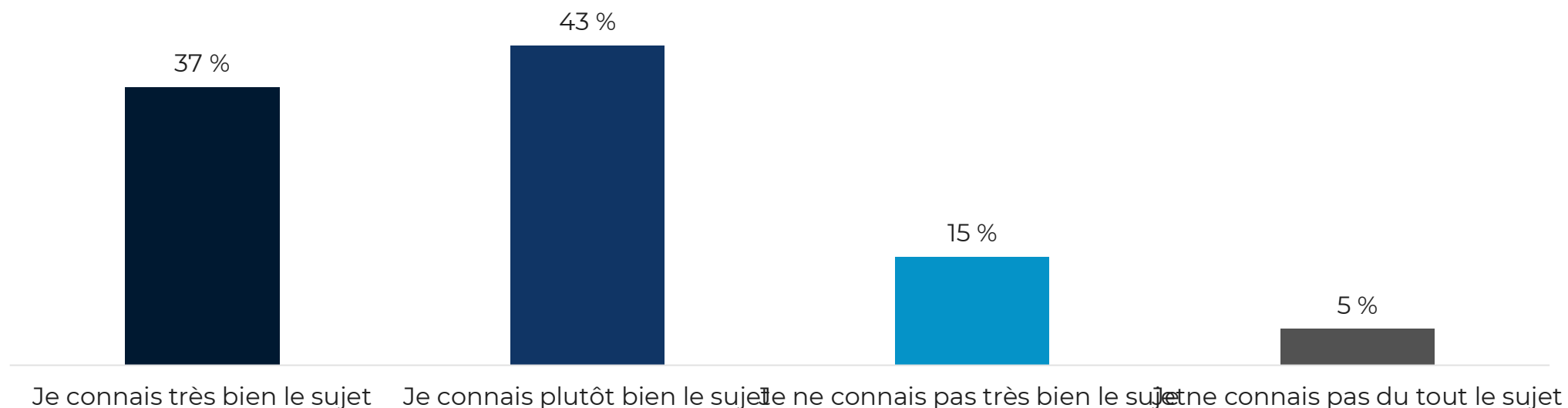
## À propos de ce code de pratique :

- Ce code de pratique décrit les pratiques exemplaires nationales de Pêches et Océans Canada (MPO) pour la réparation, l'entretien et la construction de **quais**, **d'amarrages** et de **hangars à bateaux** privés qui ne sont pas destinés à un usage commercial ou public.
- Les quais et les hangars à bateaux sont des éléments courants du paysage aquatique canadien et font partie intégrante de l'utilisation de nos voies navigables.
- Le code de pratique s'applique à la réparation, l'entretien et la construction de quais, d'amarrages et de hangars à bateaux flottants ou soutenus par des **pieux**, des **pieds tubulaires**, des **poteaux**, des **ancrages**, des **blocs de béton** ou des **bras en porte-à-faux**.
- Il est possible de contribuer à la protection du poisson et de son habitat lors de la réparation, l'entretien et la construction d'un quai, d'un amarrage ou d'un hangar à bateaux en suivant les mesures énumérées ci-dessous.
- Lorsqu'elles sont mises en œuvre correctement, ces mesures peuvent gérer le risque potentiel d'effets néfastes associés à la réparation, l'entretien et la construction de quais, d'amarrages et de hangars à bateaux, notamment :
  - la perturbation du lit et des berges des plans d'eau
  - le rejet de sédiments et d'autres substances nocives
  - les changements à l'habitat aquatique

# Quais, amarrages et hangars à bateaux | Niveau de connaissance

Environ une personne interrogée sur quatre connaît plutôt bien (43 %) ou très bien (37 %) la réparation et l'entretien des structures situées dans l'eau.

**Q. 21** Dans quelle mesure connaissez-vous la réparation, l'entretien et la construction de quais, d'amarres et de hangars à bateaux et les termes utilisés dans le code de pratique ci-dessus? (n = 267)





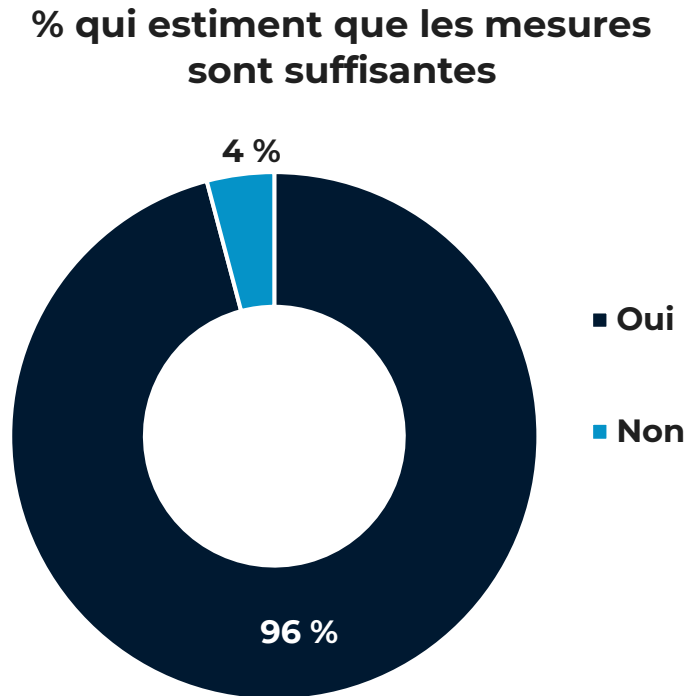
# LISTE DES MESURES

- Réaliser le projet en respectant les **périodes particulières**.
  - Limiter la durée des ouvrages, entreprises et activités dans l'eau.

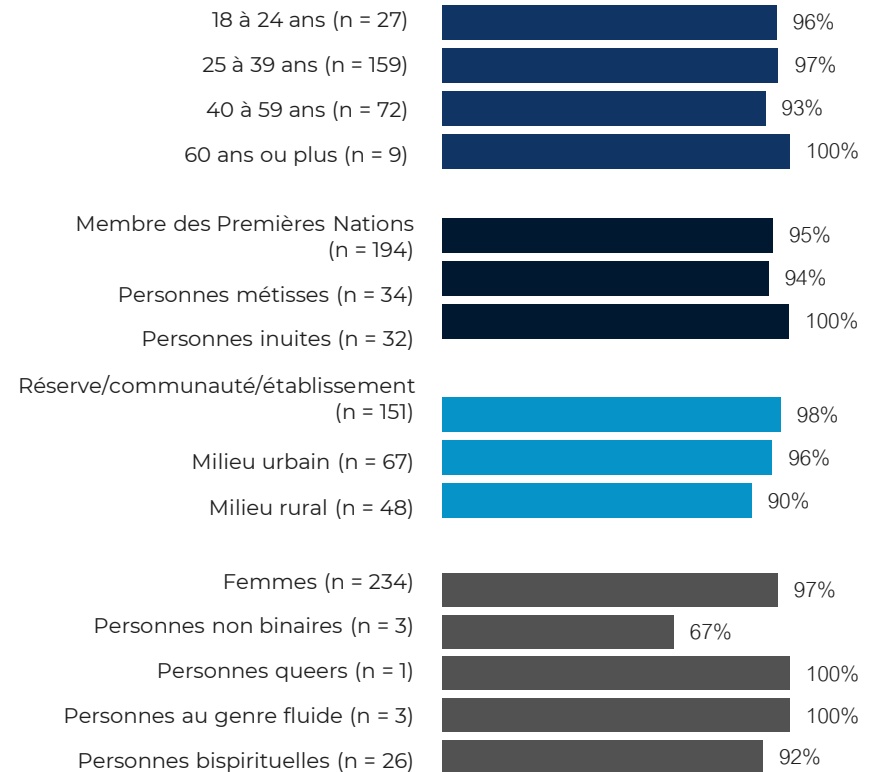
# Quais, amarrages et hangars à bateaux | Perception des mesures

Presque toutes les personnes interrogées estiment que les mesures énumérées sont suffisantes pour protéger les poissons pendant la réparation, l'entretien et la construction de quais, d'amarres et de hangars à bateaux (96 %). Les personnes qui vivent dans une réserve des Premières Nations, dans une communauté inuite ou dans un établissement métis sont plus susceptibles d'être de cet avis que celles qui vivent en milieu rural.

**Q. 22** Pensez-vous que les mesures énumérées ci-dessus sont suffisantes pour protéger les poissons pendant la réparation, l'entretien et la construction de quais, d'amarrages et de hangars à bateaux? (n = 267)



IDENTITÉ DE GENRE  
 TYPE DE COMMUNAUTÉ  
 IDENTITÉ AUTOCHTONE  
 ÂGE



# Quais, amarrages et hangars à bateaux | **Suggestions ouvertes**

**Q. 22a** *Veillez énumérer d'autres mesures qui peuvent aider à protéger les poissons pendant la réparation, l'entretien et la construction de quais, d'amarres et de hangars à bateaux. Si possible, veuillez indiquer comment les mesures que vous avez énumérées permettraient d'améliorer les résultats en matière de conservation des poissons.*

## **Mesures suggérées**

- 1. Mettre en place des systèmes de drainage respectueux des poissons** qui comprennent des échelles à poissons ou des grillages pour empêcher les poissons de pénétrer dans les canaux de drainage et de se faire piéger pendant la vérification d'entretien.
- 2. Limiter le nombre de projets** autorisés à la fois dans une même zone ou dans les zones environnantes.
- 3. Utiliser des passages pour poissons** afin de leur fournir des voies de migration sûres et de réduire les dommages infligés aux populations de

poissons.

- 4. Utiliser des matériaux écologiques** pour réduire la pollution de l'environnement et ainsi protéger l'habitat des poissons.
- 5. Utiliser des barrières** autour du chantier, comme un cadre à mailles non toxique.
- 6. Limiter la machinerie sur le chantier.** Autoriser uniquement les machines à faible risque sur le chantier pour réduire le risque de pollution et de déversement.

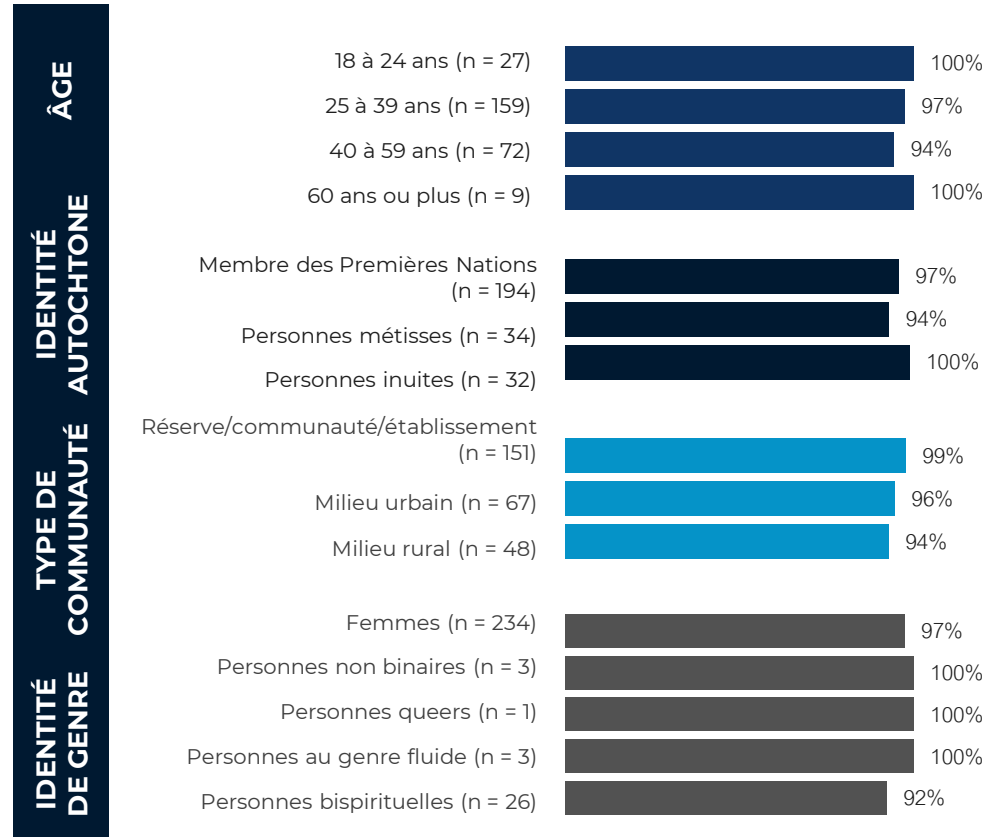
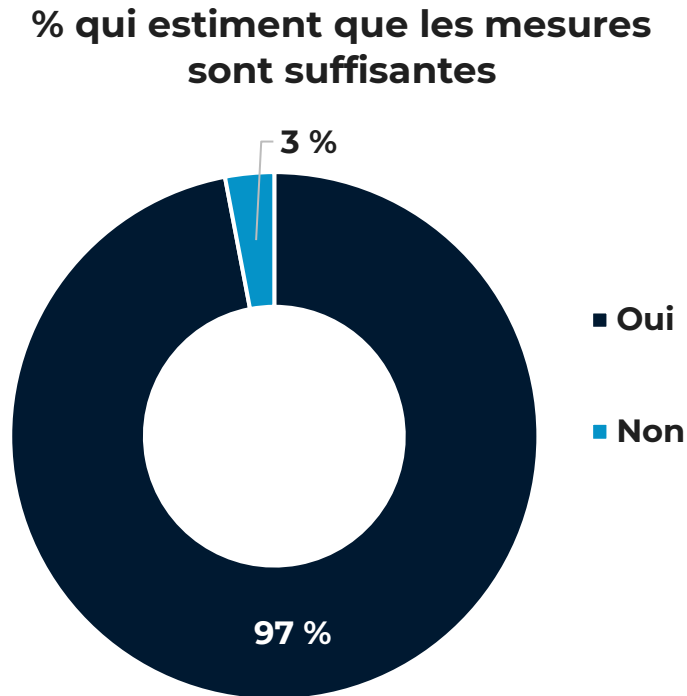
# LISTE DES MESURES

- **Limiter l'enlèvement de la végétation**, l'élagage et l'essouchage à la surface requise pour accéder au site du projet.
- Utiliser **les sentiers, les routes, les zones défrichées ou les points d'accès existants**.
- **Rétablir les berges et les pentes** de la zone riveraine affectée.
- **Végétaliser la zone perturbée** avec des espèces indigènes adaptées au site du projet.

# Quais, amarrages et hangars à bateaux | Perception des mesures

Presque toutes les personnes interrogées (97 %) estiment que les mesures énumérées sont suffisantes pour protéger les zones riveraines pendant la réparation, l'entretien et la construction de quais, d'amarres et de hangars à bateaux.

**Q. 23** Pensez-vous que les mesures énumérées ci-dessus sont suffisantes pour protéger les zones riveraines pendant la réparation, l'entretien et la construction de quais, d'amarres et de hangars à bateaux? (n = 267)



# Quais, amarrages et hangars à bateaux | **Suggestions ouvertes**

---

**Q. 23a** *Veillez énumérer d'autres mesures qui peuvent aider à protéger les zones riveraines pendant la réparation, l'entretien et la construction de quais, d'amarres et de hangars à bateaux. Si possible, veuillez indiquer comment les mesures que vous avez énumérées permettraient d'améliorer les résultats en matière de conservation des poissons.*

## **Mesures suggérées**

1. **Limiter le dragage** pour rapprocher les quais des bâtiments/maisons. Cela se produit beaucoup dans la région de la baie Georgienne où les gens ont des chalets et veulent raccourcir leur quai.
2. **Utiliser des filets de senne** : il s'agit de grands filets verticaux qui peuvent être utilisés pour encercler les poissons dans une zone particulière pour les capturer et les relocaliser.
3. **Mettre un terme au développement** et à l'exploitation forestière autour des zones aquatiques en général.

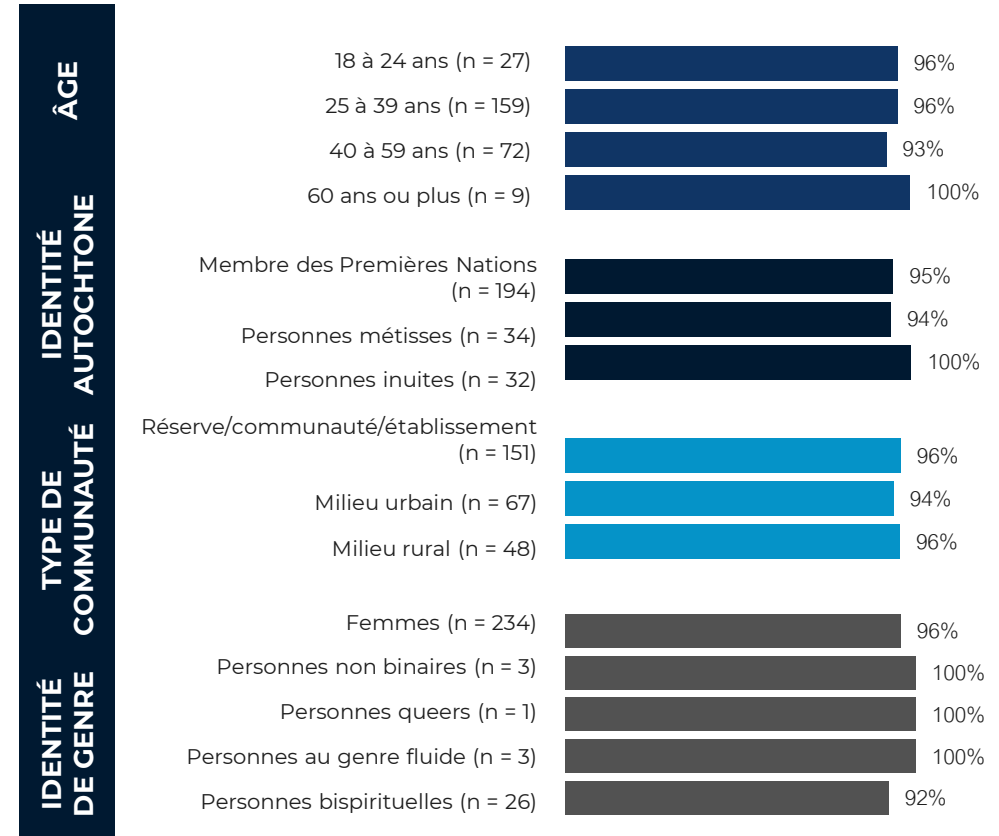
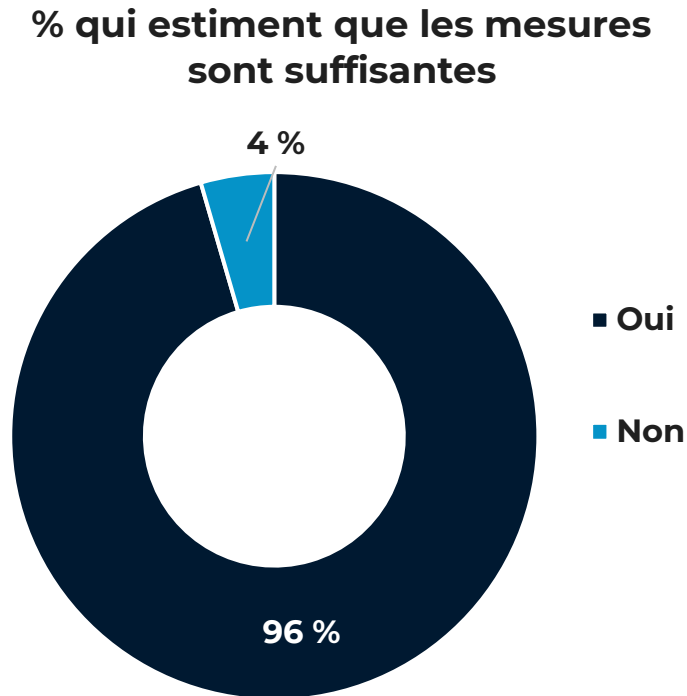
# LISTE DES MESURES

- **Limiter l'utilisation des véhicules** et de la **machinerie** à la zone nécessaire à la réalisation du projet.
- **Les ancrages et les chaînes d'amarrages** doivent être **dimensionnés de manière adéquate** pour sécuriser les embarcations ou les structures et empêcher l'ancrage ou la chaîne de se déplacer ou de traîner sur le lit du cours d'eau ou du plan d'eau.

# Quais, amarrages et hangars à bateaux | Perception des mesures

La majorité des personnes interrogées estiment que les mesures énumérées sont suffisantes pour protéger les habitats aquatiques pendant la réparation, l'entretien et la construction de quais, d'amarrages et de hangars à bateaux (96 %).

**Q. 24** Pensez-vous que les mesures énumérées ci-dessus sont suffisantes pour protéger les habitats aquatiques pendant la réparation, l'entretien et la construction de quais, d'amarrages et de hangars à bateaux? (n = 267)





# Quais, amarrages et hangars à bateaux | **Suggestions ouvertes**

**Q. 24a** *Veillez énumérer d'autres mesures qui peuvent aider à protéger les habitats aquatiques pendant la réparation, l'entretien et la construction de quais, d'amarrages et de hangars à bateaux. Si possible, veuillez indiquer comment les mesures que vous avez énumérées permettraient d'améliorer les résultats en matière de conservation des poissons.*

## **Mesures suggérées**

- 1. Utiliser des rideaux de confinement** pour contenir les sédiments et les débris soulevés par les travaux effectués dans l'eau. Cela prévient la pollution et permet aux poissons d'éviter les zones touchées.
- 2. Limiter les opérations effectuées par l'éventail de véhicules et de machines.** Les travaux de construction peuvent générer du bruit, des vibrations et des émissions chimiques, ce qui peut nuire à la survie et à la reproduction de la vie aquatique. De plus, l'agitation de l'eau, la mise en suspension de sédiments et la perturbation des sédiments pendant la construction peuvent également nuire aux organismes aquatiques.
- 3. Utiliser des filets de senne** pour encercler les poissons dans une zone particulière en vue de les capturer ou de les relocaliser.
- 4. Réservoirs à poissons ou installations de conservation de poissons temporaires :**  
Dans certains cas, les poissons peuvent être temporairement retenus dans des réservoirs ou des installations de conservation.
- 5. Utiliser un confinement et une élimination appropriés des peintures, des outils et des matériaux de construction** pour prévenir la contamination aquatique qui pourrait nuire à la santé des poissons et à la qualité de leur habitat.
- 6. Renforcer la sensibilisation du public** à la protection de la vie aquatique et souligner l'importance de la protection de la vie aquatique.

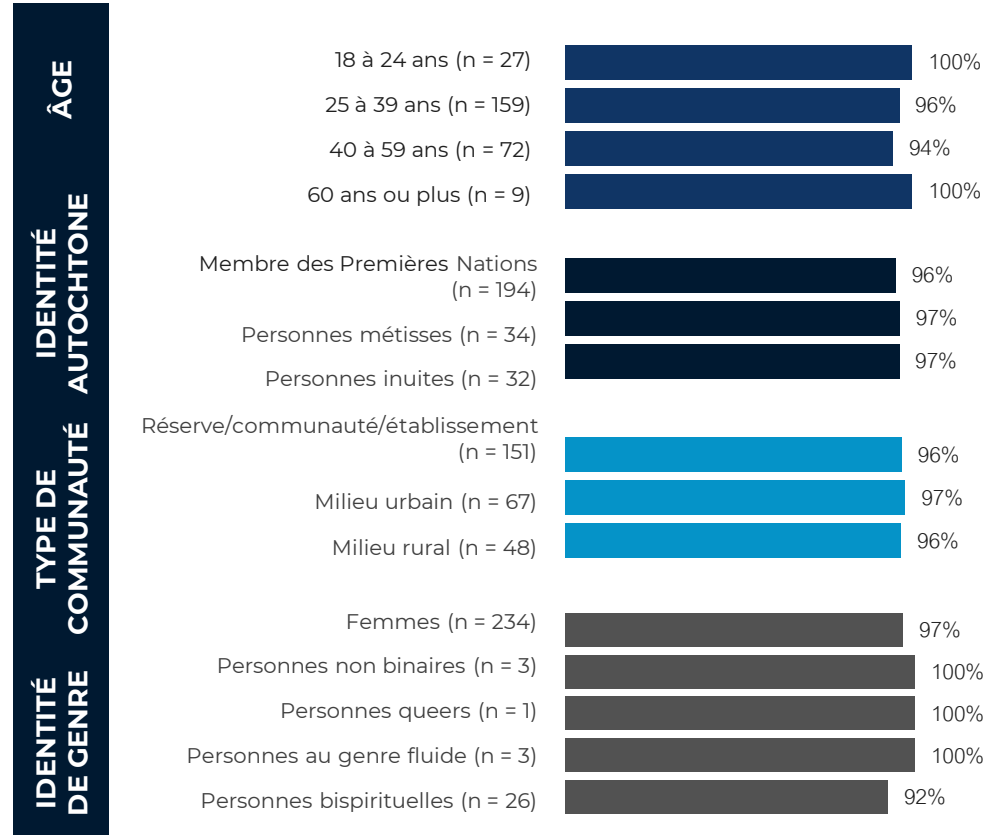
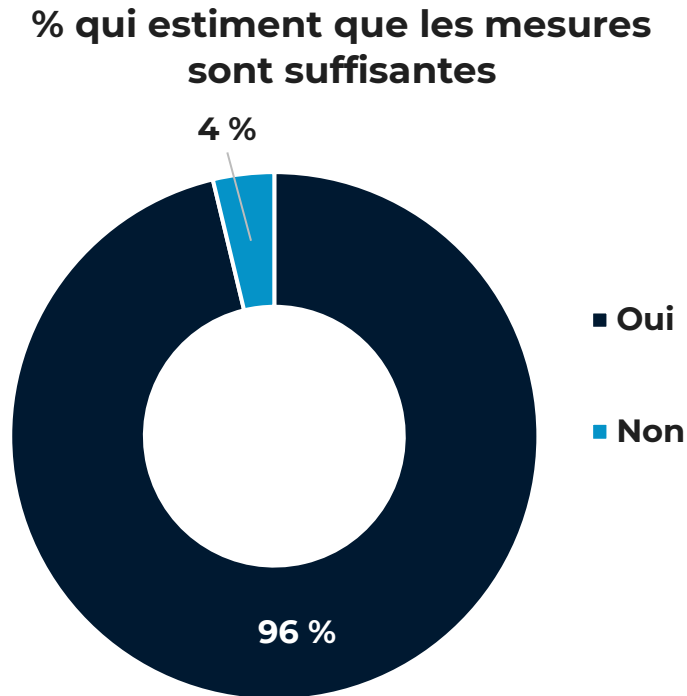
# LISTE DES MESURES

- **Gérer les eaux chargées de sédiments qui s'écoulent** sur le site ou le traversent pendant toutes les phases du projet.
  - **Mettre en place des mesures de contrôle de l'érosion et des sédiments** avant le début du projet.
  - **Élaborer** et mettre en place **un plan de contrôle de l'érosion et des sédiments** afin d'éviter l'introduction de sédiments dans les plans d'eau durant toutes les phases du projet.
- **Observer régulièrement** le **cours d'eau** ou le plan d'eau pour détecter les **signes de sédiments** en suspension pendant toutes les phases du projet et de prendre des mesures correctives au besoin.
- **Inspecter** régulièrement **les mesures de contrôle de l'érosion et de sédiments** pendant toutes les phases du projet.
- **Réparer** les mesures de **contrôle d'érosion** et des **sédiments** durant toutes les phases du projet.
- Manœuvrer la machinerie sur la terre ferme et dans des **zones stables**.
- Utiliser, dans la mesure du possible, des matériaux **biodégradables** pour le contrôle de **l'érosion et des sédiments**.
- **Retirez** toutes les **mesures de contrôle de l'érosion** et des sédiments (sauf si elles sont biodégradables) une fois **que le site du projet a été stabilisé**.
- **Éliminer** et **stabiliser tous les déblais au-dessus** de la ligne des hautes eaux ordinaires ou au-dessus des berges de tout cours d'eau ou de plan d'eau avoisinant.
- **Maintenir** les mesures de contrôle de **l'érosion** et des **sédiments** jusqu'à ce que les sols **perturbés soient** stabilisés et que les **sédiments se soient déposés**.

# Quais, amarrages et hangars à bateaux | Perception des mesures

La plupart des personnes interrogées estiment que les mesures énumérées sont suffisantes pour protéger les poissons et leur habitat contre les sédiments pendant la réparation, l'entretien et la construction de quais, d'amarrages et de hangars à bateaux (96 %).

**Q. 25** Pensez-vous que les mesures énumérées ci-dessus sont suffisantes pour protéger les poissons et leur habitat contre les sédiments pendant la réparation, l'entretien et la construction de quais, d'amarrages et de hangars à bateaux? (n = 267)



# Quais, amarrages et hangars à bateaux | **Suggestions ouvertes**

**Q. 25a** *Veillez énumérer d'autres mesures qui peuvent aider à protéger les poissons et leur habitat contre les sédiments pendant la réparation, l'entretien et la construction de quais, d'amarrages et de hangars à bateaux. Si possible, veuillez indiquer comment les mesures que vous avez énumérées permettraient d'améliorer les résultats en matière de conservation des poissons.*

## **Mesures suggérées**

- 1. Mettre en œuvre des techniques de construction propres**, comme des balayeuses, pour contenir la poussière et les débris.
- 2. Stabiliser les sols et utiliser des tampons pour filtrer les eaux de ruissellement.**
- 3. Des méthodes de construction peu perturbatrices**, comme la découpe et le soudage sous-marins, peuvent être utilisées pour réparer les piliers, et des caissons et des filets intercepteurs peuvent être placés dans la zone de construction pour contrôler la sédimentation.
- 4. Inspecter régulièrement les structures et les réparer rapidement** pour prévenir la dégradation et le lessivage des agents de conservation.
- 5. Inspecter régulièrement les eaux autour des quais, des amarres et des hangars à bateaux** pour nettoyer les ordures et les matières polluantes afin de garder les eaux propres.

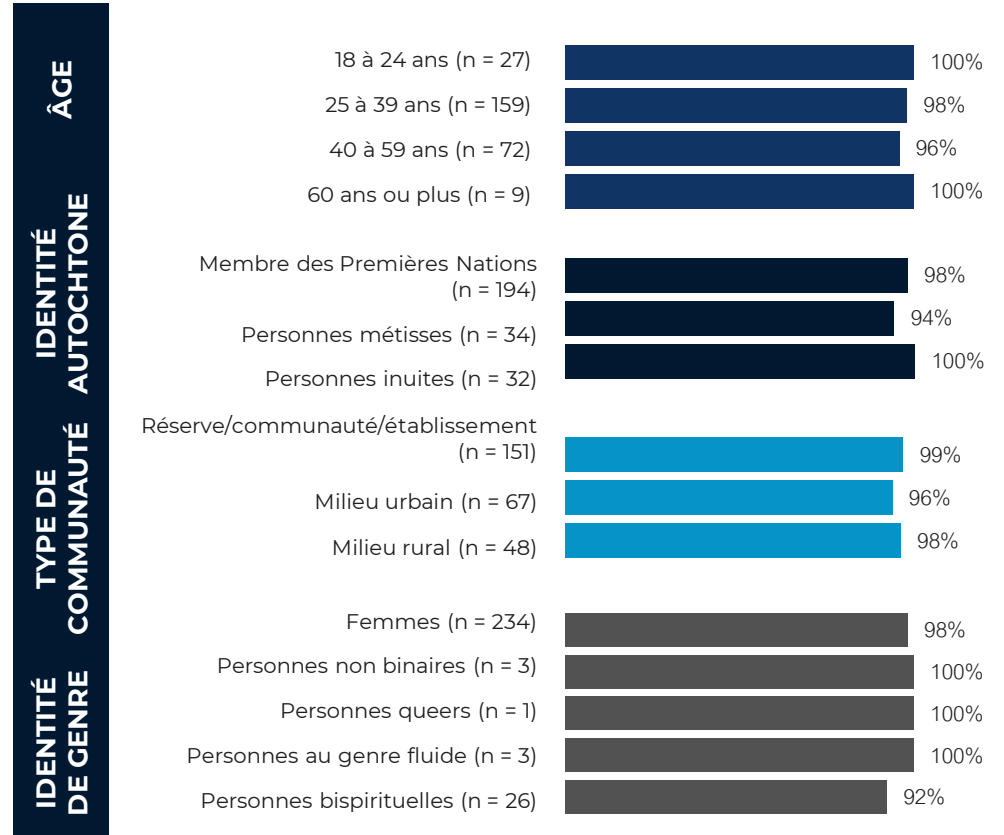
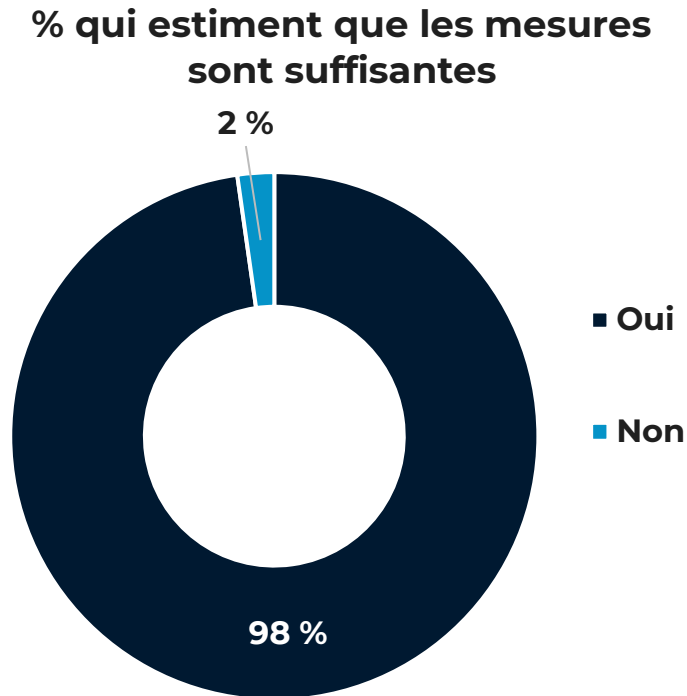
# LISTE DES MESURES

- **Élaborer un plan** pour prévenir l'introduction de substances nocives dans un cours d'eau ou plan d'eau
  - **Maintenir l'ensemble de la machinerie** du **chantier propre** et exempte de fuites.
  - **Nettoyer, ravitailler** et **entretenir la machinerie** de manière à prévenir l'introduction de toute substance nocive dans un cours d'eau ou plan d'eau.
  - **Entreposer le carburant** et les **autres fournitures** servant au fonctionnement de la machinerie de manière à **éviter** que des substances nocives **pénètrent** dans les **plans d'eau**.
  - **Éliminer** tous **les déchets** en milieu terrestre dans un site désigné situé **loin de la ligne naturelle des hautes eaux** de tout cours d'eau ou plan d'eau.
  - **Utiliser des matériaux non traités** (p. ex. cèdre, mélèze, pruche, pierres, plastique, etc.) comme **supports pour les structures** de quai **qui seront immergées dans l'eau**.
  - S'assurer que les **barils en plastique** utilisés comme flotteurs sont **propres** avant de les mettre dans l'eau.
  - Utiliser uniquement du béton **préfabriqué** et durci comme **ancrage pour les amarrages**.

# Quais, amarrages et hangars à bateaux | Perception des mesures

Presque toutes les personnes interrogées estiment que les mesures énumérées sont suffisantes pour protéger les poissons et leur habitat contre les substances nocives pendant la réparation, l'entretien et la construction de quais, d'amarrages et de hangars à bateaux.

**Q. 26** Pensez-vous que les mesures énumérées ci-dessus sont suffisantes pour protéger les poissons et leur habitat contre les substances nocives pendant la réparation, l'entretien et la construction de quais, d'amarrages et de hangars à bateaux? (n = 267)



# Quais, amarrages et hangars à bateaux | **Suggestions ouvertes**

**Q. 26a** *Veillez énumérer d'autres mesures qui peuvent aider à protéger les poissons et leur habitat contre d'autres substances nocives découlant de la réparation, de l'entretien et de la construction de quais, d'amarrages et de hangars à bateaux. Si possible, veuillez indiquer comment les mesures que vous avez énumérées permettraient d'améliorer les résultats en matière de conservation des poissons.*

## **Mesures suggérées**

- 1. Restauration après les travaux de construction :** une fois les travaux terminés, remettre le site dans son état initial ou le plus près possible de celui-ci, ce qui veut dire, entre autres, de revégétaliser les berges et de stabiliser le rivage.
- 2. Mener des activités d'éducation et de sensibilisation** auprès des travailleurs de la construction et du public afin de les conscientiser à l'importance de

protéger les poissons et leur habitat.

- 3. Mettre l'accent sur le comportement humain** pour atténuer la nécessité de protéger les habitats des poissons.